

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

DU JOURNAL,

Rue Perez Castellanos 162.

FRANCE.

ASSEMBLÉE NATIONALE.
PRESIDENCE DE M. A. MARRAST.

Séance du 30 avril.

Discussion relative à la demande d'un crédit pour le payement du subside consenti en faveur de Montevideo.

(Suite.)

Le Citoyen Subervic.—Cela importe beaucoup, car on a dit à la tribune de l'ancienne chambre des députés que c'étaient les Français de Montevideo qui étaient des brigands, et que Rosas seul était un honnête homme. Il faut qu'on sache la vérité.

Le Citoyen Gerdy.—Sans doute, et cela fait beaucoup à l'affaire, car cela rétablit la vérité sur le caractère de Rosas, qui est tout ce qu'il y a de plus criminel et de plus odieux, et il faut qu'on le sache bien.

Je ne veux pas énumérer ici tous les crimes de Rosas, ce serait long; qu'il vous suffise de savoir que ces faits sont prouvés, non seulement par le manifeste de MM. Ouseley et Deffaudis, mais encore par les rapports de la plupart des diplomates et des amiraux que nous avons envoyés sur les lieux; il n'y a rien d'autant parfaitement démontré. D'ailleurs j'ai dû m'informer avec soin de tous les faits, j'ai donc pris des renseignements, non seulement auprès des diplomates que la France a envoyés à différentes reprises à la Plata, mais aussi auprès d'habitants du pays qui sont venus ici après avoir été dépourvus par les troupes de Rosas, j'insiste là-dessus pour qu'on ne vienne pas répéter que Rosas est le restaurateur de l'ordre et un homme qui mérite le moindre intérêt de la part des peuples civilisés.

Ainsi voilà un point bien établi, c'est le caractère de l'homme qui gouverne à Buenos Ayres.

Voyons maintenant comment il s'est conduit vis-à-vis de Montevideo.

Je vous l'ai dit tout-à-l'heure, en 1828, sous le patronage de l'Angleterre, Buenos Ayres a reconnu l'indépendance de l'Uruguay, c'est-à-dire qu'il fut alors convenu que ni Buenos Ayres ni le Brésil ne pourraient chercher à s'en emparer, que l'Uruguay restait une province indépendante entre l'un et l'autre Etat, afin qu'il ne pût plus y avoir de guerre entre eux. De plus, en 1840, Rosas se trouva assiégié à Buenos Ayres par Lavalle et en même temps par les troupes françaises qui le bloquaient; il fut obligé de céder, et c'est de là que naquit le traité Mackau. Dans ce traité de 1840, il a reconnu à son tour l'indépendance de la province de l'Uruguay, il s'est engagé à la respecter, et à peine avait-il signé ce traité, qu'il attaquait, en 1842, la province de l'Uruguay, et qu'en 1843 il commençait le siège de Montevideo, qui existe encore aujourd'hui. Il a donc, au mépris de deux traités, envahi Montevideo; il a massacré plusieurs de nos compatriotes, et il a ruiné la plupart des autres.

Voyons maintenant ce qui reste à faire dans une situation pareille.

Il n'y a que trois choses possibles.

La première, c'est de traiter avec Rosas. Mais un traité avec Rosas, qu'est-ce? Rien, car il n'en tient aucun compte. D'ailleurs la France et l'Angleterre ont usé, sans succès, cinq missions, dix à douze diplomates, pour arriver à un traité, et elles n'y sont jamais parvenues. C'est tout simple: un homme qui veut fermer l'Amérique du sud à l'Europe toute entière, qui veut s'opposer à ce que les Européens y fassent le commerce, cet homme ne pourra jamais contracter un traité sérieux. C'est ce qui est arrivé en 1840 où, comme je viens de vous le dire, où, deux ans après, il viola audacieusement le traité et envahit la province de l'Uruguay, au mépris des protestations de M. de Lurde et de M. de Mandeville, qui étaient alors sur les lieux et qui s'opposèrent à son entreprise de toute leur énergie, au nom de l'Angleterre et de la France.

On ne peut donc pas avoir l'espérance de traiter avec Rosas. Si l'on pouvait l'amener à un traité qu'il voulut respecter, je ne m'y opposerais pas; mais je n'y crois point. Il ne traitera jamais que pour échapper à une ruine imminente; ensuite il violera le traité aussitôt qu'il le pourra. Puisque nous ne pouvons compter sur ce premier

HONNEUR ET PATRIE !

PRIX

DE L'ABONNEMENT

2 PATACONS par mois.

moyen d'action, passons aux autres questions que nous avons à nous poser.

Peut-on abandonner l'affaire de la Plata, comme le propose en quelque sorte M. le rapporteur de la commission.

Ce serait la solution la plus désastreuse du problème. En effet, abandonner l'affaire de la Plata, c'est abandonner toute l'influence que nous exerçons dans l'Amérique méridionale et que nous pourrions par la suite y exercer encore.

Il n'y a pas un homme venant de ce pays, et j'ai consulté les plus notables, il n'y a pas un seul homme qui ne vous dise que Rosas est tellement détesté et ruiné dans l'opinion des habitants du pays, que si à Buenos-Ayres on savait que vous voulez sérieusement le renverser; Buenos Ayres même chercherait à se soulever pour lui échapper.

Abandonner cette affaire serait encore perdre toute notre influence dans le monde. Qui pourra se fier à nous en effet, se confier dans notre protection?

Quel Etat pourra nous craindre si nous avons la faiblesse de céder devant un obstacle semblable, à la volonté d'un petit despote sauvage et barbare? Qui pourra croire d'opposer des obstacles à nos entreprises les plus légitimes et les plus réalisables? Abandonner Montevideo, c'est d'ailleurs sacrifier nos malheureux nationaux.

Nous avons 18.000 de nos nationaux, tant à Montevideo que dans la province de l'Uruguay, que nous livrerons ainsi aux cruautés de Rosas et aux troupes d'Orbe, nouveau Coriolan, autre barbare qui porte les armes contre sa patrie.

Nous perdons encore autre chose, nous perdons l'avantage de l'émigration qui se fait spontanément de France dans l'Amérique du sud.

Il faut, messieurs, que vous connaissiez bien ce que c'est que cette émigration.

En 1836, l'émigration française s'est élevée au chiffre de 998 personnes; en 1837-38 au chiffre de 2,768; en 1839 et 1840, elle s'est élevée à plus de 3,000; en 1841 et 42 dernière année de l'émigration, elle s'est élevée à 9,031 personnes; de manière que toutes les années l'émigration a été croissante.

Un pareil fait suffit pour montrer qu'il y a là des moyens de fortune considérables pour les émigrants français qui s'y portent, car vous comprenez qu'ils n'iraient pas chercher fortune si loin s'ils n'étaient sûrs de l'y trouver. Effectivement ils l'y trouvent; les ouvriers français émigrants gagnent à Montevideo, de 5 à 15 fr., quelquefois 20 et 25 fr. par jour; ils y ont fait des gains tellement considérables qu'ils ont pu appeler leurs familles et payer pour elles des frais de passage qui sont assez onéreux. Cela prouve que l'émigration est excessivement avantageuse pour les Français. Ce qui le prouve mieux encore, ce sont les sommes énormes qu'ils ont envoyées en France: elles s'élèvent à plus de 2 millions.

Ce n'est pas tout: indépendamment de cette émigration si avantageuse pour la France, dans le moment où nous envoyons une émigration considérable sur les côtes d'Afrique, pays infinitémoins fertile, il faut que vous sachiez qu'il y a encore d'autres avantages que nous perdrons nécessairement en abandonnant Montevideo: c'est la fortune des Français dispersés dans l'Uruguay, ou réunis à Montevideo: le chiffre s'en élève à 420 millions. (Dérogation à droite.)

Un membre à droite.—C'est une erreur!

Le Citoyen Gerdy.—Vous dites, je crois, que c'est faux! Mais ces faits ont été démontrés par le consul français, par M. J. Lelong.

Vous avez les pièces, je n'insiste pas: il vous a fait ledé-nombrément de cette fortune: ce n'est pas extraordinaire, quand on sait surtout que les habitants français des campagnes ont des établissements, des *estancias* dans lesquels ils ont multiplié les troupeaux à un degré considérable, et ont acquis par là des fortunes très considérables.

Il y aurait en outre des pertes considérables pour notre commerce: par suite de l'augmentation de l'émigration qui a répandu dans le pays le goût des marchandises françaises: notre commerce a augmenté progressivement, à ce point que, tandis qu'en 1830 il était de 6 millions, en 1836 de 12 millions, il était en 1842 de 42 millions.

Au contraire, depuis le siège de Montevideo, les pertes du commerce français ont été assez considérables pour qu'il se réduisit à 10 millions seulement.

(Continuera au prochain numéro.)

MONTEVIDEO.

14 JUILLET 1849.

MISSION LE PREDOUR.

Nous avons pensé être agréables à nos lecteurs en traduisant pour notre feuille la fameuse lettre du mystérieux Correspondant du *Comercio del Plata*, à M. l'amiral Le-prédour, publiée le 8 juin dernier.

Les projets confidentiels de traité *ad referendum*, négociés par M. l'amiral, ayant été tenus secrets, ou en est réduit à faire des conjectures que leur peu d'authenticité pourrait rendre injustes ou erronées. Nous imiterons la réserve du *Comercio del Plata*, en évitant de rapporter tout ce que raconte à ce sujet la voie publique, attendant avec confiance que des documents officiels nous permettent d'émettre une opinion sérieuse et raisonnée sur une négociation qui, jusqu'à présent, n'a fait qu'aggraver notre situation et consommé notre ruine. Cependant les renseignements ordinairement fournis au *Comercio* par son correspondant de Buenos Ayres, s'étant toujours trouvé confirmés par les faits, nous ne doutons pas que la source à laquelle il aura puisé cette fois ne soit encore des plus sûres, et à défaut de notions plus certaines, nous avons cru ne pouvoir mieux faire que de publier cette épître qui contient au reste des révélations curieuses et importantes.—D'ailleurs une lettre de Rio Janeiro que nous avons lue, et qui provient d'une personne de l'escadre même, confirme exactement les assertions du correspondant.

Nous devons dire encore, comme note bonne à prendre, que la mission Le-Prédour a suivi sa marche et s'est tenacement déroulée avec liberté et sans aucune espèce d'entraves, ni même de sollicitations de la part de la population française, qui a assisté à ce triste spectacle avec la résignation et le calme qu'on pouvait attendre d'elle, nous pourrions dire aussi, avec l'indifférence qu'inspire généralement une tentative qu'on sait d'avance devoir être infructueuse.

Cette cinquième mission, il faut le dire, n'a pas même excité les craintes et les espérances qu'avaient fait naître toutes les autres: soit à cause du peu de confiance qu'il devait inspirer une nouvelle et inattendue négociation, soit à cause de l'habitude que nous avons malheureusement prise d'assister à l'insuccès de tous ces moyens diplomatiques.

Lors des premières missions, on s'est ému à Montevideo, et c'était bien naturel, puisqu'il s'agissait de nos vies, de nos intérêts, de notre avenir sur un terrain neuf pour la politique française; la population française a autant cherché à entourer les agents français, que les agents eux-mêmes ont cherché à étudier les besoins et la position de cette population: il devait résultez de ces communications plus d'exactitude dans les renseignements et plus de fiducie dans les opinions. Aussi n'est-ce que depuis le séjour de M. Deffaudis à Montevideo, que la lumière s'est faite dans la question de la Plata. La mission Gros, qui était la quatrième, a d'abord conseillé plus de retenue; parce qu'il était alors évident que si le gouvernement avait décidé d'en finir à tout prix, il l'avait fait scientifiquement, et que toutes démarches pour l'arrêter seraient vaines. Mais l'avènement de la République en France vint ranimer tous les courages et toutes les espérances, on pensa que la Révolution du mépris aurait de l'écho dans la Plata, et l'on n'hésita pas à manifester hautement et solennellement des opinions et des sentiments que le désespoir seul avait refoulés au fond des coeurs. La population française pensa donc que l'heure était sonnée où l'on devait compter avec elle; elle se leva, en saluant la République de ses acclamations, elle se leva, non pour montrer sa force dont elle n'usa jamais dans ces circonstances, mais pour se faire compter, et pour montrer sa misère, ses malheurs et sa vertu. M. Gros comprit alors le rôle qu'on avait voulu lui faire jouer et qu'il qualifia lui-

même à plusieurs reprises de monstrueux, et il fait la détermination qu'on sait, en accordant à Montevideo un subside mensuel de 200,000 fr. Mais les hésitations et la faiblesse des divers gouvernemens, qui se sont succédés en France depuis le 24 février, ne tardèrent à inspirer de la défiance aux agents français, et à les décider à prendre une attitude qui, si elle ne pouvait guère convenir à nos intérêts et à la dignité de la France, avait du moins, la chance d'être agréée par nos petits hommes d'état que cette question embarrassait autant, et plus peut-être, qu'elle avait embarrassé les ministres de Louis-Philippe. Les généreuses déclarations de la population ne tardèrent pas à être considérées comme des manifestes incendiaires dignes des clubistes de la révolution, et les patriotes dévoués, qui crurent pouvoir exposer franchement leur avis, furent bientôt regardés et signalés comme des meneurs ou des demagogues ; quand ils n'étaient au contraire que les organes désintéressés d'une population aux abois, quand il est constant que jamais ils ne s'adressèrent aux passions, que des meneurs n'auraient pas manqué d'exciter et de soulever.

La mission Le-Prédour trouva donc toute la population froide et silencieuse ; on en souffrit mais on ne s'en alarma point ; tous se turent, personne ne s'émùt ; aucune démarche, aucunes réclamations, n'eurent lieu ; aucunes plaintes ne se firent entendre ; et le négociateur put se venter d'avoir le champ libre et l'esprit en repos, car le silence et la calme régnerent partout autour de lui, — comme dans un tombeau. Il n'a été ni tourmenté par les impatiences des uns, ni mal traité par la faconde des autres, — la liberté de la presse même lui a été sacrifiée — seul, il a assumé sur sa tête le poids d'une responsabilité énorme ;

“ Ipsi, hac ipsa ferent rerum monumenta per orbem.”

Nous nous sommes permis les réflexions qui précèdent parce qu'il s'agit d'un fait accompli, tombé dans le domaine public, et que notre dessein est plutôt de rapporter les impressions d'une époque passée, que de faire inconsidérément une critique amère.

Nous ne formons qu'un vœu, c'est que le correspondant dont nous publions la lettre ait été induit en erreur, et qu'en signant ces projets de traité — s'ils sont acceptés — il reste au moins à la diplomatie de la République Française, la triste mais satisfaisante consolation de François 1^{er}, après la bataille de Pavie.....

Buenos Ayres le 21 mai 1849.

A S. E. Monsieur le contre amiral Le-Prédour, commandant en chef de la station du Brésil et de la Plata.

Monsieur,

Permettez-moi, puisque vous avez terminé votre négociation avec le gouverneur Rosas et le général Oribe, de vous adresser quelques observations relativement aux actes officiels de la mission qui vous a conduit en cette ville et au camp du susdit général ; elles portent sur des documents qui sont revêtus de votre signature et que tous les deux nous connaissons parfaitement ; permettez-moi de vous les faire du lieu de ma résidence où je suis complètement à couvert des mauvais résultats que votre mission peut produire. Je vous fais cette déclaration parce que je regretterais extrêmement que, vous trompant sur le sentiment qui dicte mes paroles, vous les preniez pour l'expression chagrine d'un homme que le dénouement de la présente question pourrait compromettre ; ne le croyez donc pas, amiral, ce serait une erreur profonde. Dans la position que j'occupe, je vous le répète, l'abandon ou la chute de Montevideo ne peuvent affecter en rien, ni ma personne, ni mes intérêts. Au contraire, si la cause de Montevideo venait à triompher complètement dans le Rio de la Plata, j'aurais sans doute alors à supporter pour ma part quelques peines et à souffrir quelques pertes, et pourtant mon cœur et mon esprit me portent à désirer ardemment ce triomphe. Montevideo, amiral, est aujourd'hui l'unique et dernier asyle de la liberté et de la civilisation dans le Rio de la Plata ; si cette ville succombe, ne croyez pas, amiral, que le gouvernement Oriental soit le seul qui ait tout à perdre : non, la France et l'Europe toute entière perdront aussi beaucoup, parce que l'abandon de Montevideo fera disparaître, avec les principes constitutionnels et de civilisation, le prestige et le respect dont jusqu'à présent l'Europe avait paru entourée aux yeux des populations américaines. N'espérez pas, amiral, comme on dit que l'espèce un personnage étranger qui réside aujourd'hui dans la Plata, qu'à la mort de Rosas la face de ces pays doive changer complètement, sans doute que s'il venait à disparaître, il est juste de penser qu'une réaction vers les bons principes se ferait nécessairement sentir, mais ne croyez pas que le souvenir des mauvais procédés et de l'abaissement de la France et de l'Angleterre s'effaçait facilement de la mémoire des américains ; tout cela, vous ne pouvez l'ignorer, amiral, et encore moins les résultats qu'une pareille conviction chez eux pourraient avoir touchant l'avenir des européens qui résident sur ce continent. Mais passons à autre chose que, je suppose, vous ne savez pas.

Dans la position que j'occupe, j'ai eu plus d'une fois l'occasion de vous observer de près, vous ainsi que le gouverneur Rosas ; et je l'ai fait avec calme, l'esprit en repos, sans être agité par l'inquiétude et la crainte comme vous, ni par l'ambition et la vengeance comme le gouverneur Rosas. Quoique vous ne m'accordiez, amiral, aucune capacité, le peu de pratique que j'ai de quelques affaires et la connaissance parfaite de certains personnages — dont vous êtes bien loin d'avoir deviné encore les moyens — m'ont fait connaître bientôt ce que, d'autre part, il ne vous était plus guère possible de cacher dans la situation où vous étiez.

Dans vos trois conférences avec le gouverneur Rosas, comme dans celles que vous avez eues avec le pauvre ministre Arana, vous n'avez pas été heureux ; c'est qu'ils ont vu de suite l'ardeur avec laquelle vous désiriez tirer le gouvernement français de la situation embarrassante où il se trouve dans la Plata ; ils ont compris aussi, probablement sans fondement, car ce serait vous faire peu d'honneur, que vous doutiez que la grande Nation à laquelle vous apparteniez pût jamais mettre un frein aux violentes, injustes et sanguinaires prétentions d'un despote : ils ont compris enfin l'inquiétude que vous causait le défaut de confiance sur les moyens dont vous disposiez pour conserver le dépôt qu'en grande partie la France a confié à votre loyauté, à votre intelligence et à votre courage. Ils ont vu et compris tout cela, amiral, plus tôt qu'il ne vous convenait : et c'est avec cette persuasion et sur ces notions, que le gouverneur Rosas a discuté et négocié avec vous, en dirigeant aussi son humble allié, le général Oribe.

Ce serait ici le moment, amiral, de rapporter toutes les particularités de votre malencontreuse négociation et tous les incidents de votre seconde conférence qui eut lieu de nuit avec le gouverneur Rosas, car je les connais dans leurs plus petits détails ; mais vous comprendrez parfaitement les motifs pour lesquels il ne m'est pas permis de le faire, ne voulant pas vous rendre ridicule aux yeux de vos compatriotes ; d'ailleurs, comme vous les connaissez presque tous, ce n'est pas nécessaire, puisque c'est à vous seul que je m'adresse. Passons donc à autre chose.

Les conditions ou les propositions par lesquelles le gouverneur Rosas et son humble allié, le général Oribe offrent de terminer une aussi longue et désastreuse question, sont en votre pouvoir. Je suppose qu'après y avoir réfléchi vous aurez parfaitement compris l'esprit dans lequel sont rédigés ces deux documents qui vont être présentés à l'appréciation de votre gouvernement, de l'assemblée et du peuple français, comme le résultat de vos intelligents efforts, et, je dois le présumer, de l'interprétation que vous avez donnée aux ordres qui vous ont été transmis.

Quoique ses instructions ne me soient pas connus, permettez moi de vous faire quelques légères observations sur les deux projets de convention, en établissant d'abord les causes fondamentales du débat actuel.

Savez-vous, amiral, que's sont le motif et l'objet de la guerre pour le gouvernement Oriental et pour la France intervenante ? — C'est d'abord la sécurité de l'indépendance Orientale, le libre exercice des lois constitutionnelles et ensuite l'élection — non d'un gouvernement, car il existe, non d'un président qui remplace un autre président dont le titre est fort douteux — mais d'un président qui occupe constitutionnellement le fauteuil, resté vacant depuis que le terme constitutionnel assigné à celui qui l'occupait est expiré.

Entre qui se fait la guerre actuelle, ou plutôt combien y-a-t-il de belligérants ? — D'une part, le dictateur Rosas qui a envahi le territoire Oriental et qui soutient D. Manuel Oribe ; — d'autre part, le gouvernement de la république Orientale qui repousse cette invasion ainsi que les prétentions anti-constitutionnelles de D. Manuel Oribe ; — d'autre part encore, la France qui exige de Rosas qu'il retire ses troupes, son assistance et son influence du territoire de la république Orientale.

Nous avons donc trois belligérants : deux d'entre eux le gouvernement Oriental et la France, font la guerre au troisième, qui est Rosas, — uniquement et exclusivement parce qu'ils prétendent que celui-ci attaque l'indépendance orientale, qu'il méconnaît le droit libre d'élection, et qu'il veut imposer, au lieu d'un président librement élu, un président de sa façon.

La guerre à ces causes et cet objet : il s'agit à présent de la terminer par un arrangement. On propose, comme une des bases, l'exercice du droit de libre élection et la

reconnaissance du président que la nation choisira. Mais pouvait-on omettre d'exiger que le belligérant qui refuse ce même droit le reconnaît expressément ? N'était-ce pas là le seul objet de la guerre ? Si Rosas avait reconnu ce droit de libre élection, la république Orientale serait, elle en guerre avec Rosas ? L'intervention européenne aurait-elle eu lieu ? — Non, évidemment. — Or, pour arriver à terminer une guerre qui existe seulement parce que Rosas ne reconnaît pas ces droits au peuple Oriental, il est indispensable qu'on l'oblige à les reconnaître et qu'il promette de les respecter à l'avenir ; c'est ce qu'il a refusé jusqu'à ce jour.

Voilà, amiral, ce dont il s'agit dans la présente lutte ; tel est aussi le motif de l'intervention de la France.

Voyons maintenant ce que vous avez fait pour l'accomplissement des devoirs que votre patrie vous a imposés.

Dans la convention avec le général Rosas on ne trouve pas même le mot *Indépendance Orientale*, dont la sécurité, la solidité et effective garantie, ont été, comme vous le voyez, le principal objet proclamé de l'intervention ; elle a été cependant assurée par le traité Maccau en 1840, et comprise dans les bases Hood et Walewski, sur lesquelles vous dites que cette convention a été formée.

Il n'est fait non plus aucune mention des réclamations de vos compatriotes, quand vous ne pouvez ignorer qu'un grand nombre sont encore pendantes, que quelques unes d'entre elles ont été recommandées par les chambres au gouvernement de Louis-Philippe, et qu'elles ont été toutes repoussées par Rosas. Un négociateur français, en abandonnant cette condition, ne fait pas autre chose, amiral, que reconnaître et décider par lui-même — ou qu'il n'y a pas de réclamations du tout, ou bien qu'elles sont injustes et ne méritent pas d'être prises en considération. Vous n'avez donc rien obtenu pour les français, tandis qu'en échange vous avez accordé au gouverneur Rosas tout ce qu'il avait exigé dans les modifications qu'en 1846 il fit aux bases Hood, y compris la restitution des nombreux navires marchands et de leurs cargaisons pris pendant le blocus par les forces navales de France. Outre la somme immense que ça lui coûtera, ce fait importe beaucoup de déconsidération pour votre patrie, car c'est absolument reconnaître que ces prises ont été injustes et faites contre le droit de gens ; tandis que le gouverneur Rosas ne concède rien, et ne reste obligé à rien.

Dans la convention avec Oribe, vous avez obtenu, il est vrai, que celui-ci s'abstînt au point de renoncer implicitement à ce droit fantastique à la présidence, qu'il faisait consiste en celui de terminer les quatre mois qu'il disait lui manquer, et en échange desquels il a exercé et revêtu cette autorité pendant plusieurs années. Vous comprendrez cependant que l'humiliation personnelle de ce pauvre fou de président ne compense guère les désavantages que sous divers autres aspects, présente votre traité.

En effet, vous commencez cette convention, amiral, permettez-moi de vous le dire, par une choquante et honteuse contradiction, puisque vous accordez à Oribe le titre et le caractère de président et à Villademoros ceux de son ministre des affaires étrangères, lorsque, selon le principe soutenu par la France, le général Oribe n'est pas président et par conséquent ne peut pas avoir de ministres.

Pour l'article second, vous avez stipulé que le désarmement des légionnaires aurait lieu avant l'évacuation du territoire oriental par l'armée argentine, ou pour plus d'exactitude, que les légionnaires seraient désarmés et leurs armes déposées à bord de vos navires, avant que les ordres pour le retrait de l'armée argentine fussent donnés. Il y a ici infraction manifeste des bases Hood, sur lesquelles vous dites avoir négocié, car la troisième de ces bases établit que le désarmement et la retraite de l'armée argentine s'effectueront en même temps. D'autre part cette stipulation, en outre d'être humiliante pour vos compatriotes, est pleine de perils pour eux et les autres défenseurs de Montevideo, car ce serait pour eux à peu près la même chose que s'ils étaient résolus à s'en rapporter à la bonne foi de l'ennemi : qualité que jusqu'à ce jour personne, pas même vous, amiral, n'a reconnue dans le général Oribe.

Mais enfin, dès que vous avez stipulé le désarmement de vos compatriotes et des autres étrangers qui soutiennent la cause de Montevideo, la justice, la convenance, l'impartialité, l'esprit même des bases Hood, tout vous imposait rigoureusement le devoir d'établir la reciprocité, car Oribe, en outre des divisions argentines, a encore à son service divers corps de basques espagnols et de canariens.

Oribe vous accorde des garanties pour les vies et les propriétés, cette vague promesse n'est pas une concession. Aucune autorité au monde a jamais osé dire : — je ne garantis ni les personnes ni les propriétés — parce que ce serait avouer elle-même qu'elle est inique et barbare. Au

reste de la manière dont cet article est rédigé, vous conviendrez avec moi, amiral, que ce n'est pas autre chose qu'une généralité, une routine.

Je vous dirai la même chose, touchant l'autre promesse d'admettre les réclamations conformément aux lois de la république et à la foi des traités existants à cette époque. Aucun gouvernement ne peut déclarer qu'il n'admettra pas les réclamations conformément aux lois ; quant à l'exécution c'est autre chose, surtout si le gouvernement, qui doit décider sur la justice ou l'injustice de ces réclamations, se trouve composé des hommes mêmes qui les ont motivées par leurs actes illégaux. Si c'est Oribe, négligera-t-il de profiter de cette occasion pour satisfaire des ressentiments que, naturellement, il conservera toujours contre ceux qu'il regarde aujourd'hui comme ses ennemis ?

Il n'est pas dit un seul mot de la restitution des immenses propriétés confisquées par Oribe, surtout de celles des orientaux qui ont été, au moins de fait, les alliés de la France.

Le principe de la libre élection des représentants qui doivent nommer le futur président est établi—suivant les formes prescrites par la Constitution,—et Oribe déclare dès à présent qu'il en acceptera le résultat. Ceci, amiral, est irréalisable, si l'on n'ajoute pas quelques autres déclarations à la convention. Comme nous l'avons réglé, ce n'est qu'un simulacre, une simple *apparence*. En effet, qui fixera le jour des élections et dictera les dispositions nécessaires en pareilles circonstances ? Selon les lois que vous invoquez, c'est le gouvernement que cela regarde, et la France ne reconnaît pas comme tel le général D. Manuel Oribe, mais bien l'autorité de Montevideo. Vous me direz qu'Oribe donne des explications à cet sujet par la note secrète qui doit être jointe au projet de convention, et dans laquelle il prétend s'arroger ces attributions ; mais les lois organiques du pays s'opposent à l'exécution de cette mesure dont l'initiative appartient de droit, ainsi que je viens de vous le démontrer, au gouvernement. Cette prétention, Amiral, n'est pas la seule qui ait pu vous donner une idée du peu de bonne foi du général Oribe : celle contenue encore dans cette même note secrète, par laquelle il entend être candidat à la présidence de la République, a dû achievever de vous convaincre. Par cette absurdité, qui est une injure au simple bon sens, ce général viole dès à présent la convention, puisque cette prétention est absolument contraire à la loi fondamentale, qu'il s'oblige néanmoins à respecter. Il s'intitule aujourd'hui président, et depuis 1843 il exerce de fait la présidence dans la campagne : tel est son programme, sa cause, sa doctrine : et cependant si, d'après lui-même, il est président aujourd'hui, il ne peut être nommé immédiatement, sans violation de la Constitution qui prohibe expressément la réélection, avant un intervalle de quatre ans.

Vous stipulez enfin, que le blocus du littoral oriental sera levé ; sans doute, Amiral, Oribe aura exigé cette clause pour mieux tromper l'Europe, en laissant croire que ce blocus existe aujourd'hui. Jamais le littoral n'a été bloqué, et personne ne le sait mieux que vous, Amiral : le seul port du Buceo l'a été pendant quelque temps, mais il ne l'est plus depuis neuf mois, quoique vous ayiez sur la rade de Montevideo, c'est à dire à 6 milles du Buceo, 8 ou 10 navires de guerre qui ne font rien.

Enfin, Amiral, en admettant qu'Oribe soit vaincu sous le rapport de sa prétention principale, sur tous les autres points vous avez seulement obtenu de lui, non la reconnaissance de certaines obligations, mais des promesses générales qu'il ne pouvait sans démence refuser de faire, et dont la réalisation dépendra de lui seul.

En résumé—vous avez établi un chimérique principe d'élection ; vous avez oublié les propriétés confisquées ; vous ne vous êtes pas souvenu de l'Indépendance Orientale. L'exécution de ce traité n'est assurée par aucune garantie : la troisième base Hood est rompue ; on suppose l'existence d'un blocus, et pour que rien ne manque, la France, par condescendance pour Rosas, va jusqu'à l'aider encore à reduire quelques douzaines de pauvres émigrés argentins.

Permettez-moi, en terminant, d'ajouter ici : que puisque vous n'avez pas trouvé inconvenant d'aller discuter en personne les conditions de la convention avec le général Oribe, que vos instructions vous ordonnent de ne considérer que comme un simple chef militaire, je suppose —car c'est naturel, juste et inévitable—que vous aurez agi de même avec le gouvernement de la République à Montevideo, et avec d'autant plus de raison que la France a toujours reconnu son existence politique, que vous même ne pouvez lui nier. Dès qu'Oribe n'est revêtu d'aucun caractère politique aux yeux de la France, je ne puis guère m'expliquer le motif qui vous a fait consentir à laisser apparaître la République Française signant d'égal à égal un traité avec le simple général d'une armée.

J'espère, Amiral, que vous ne m'en voudrez pas si cette lettre vous contrarie, car je n'ai pas l'intention de vous offenser : j'ai seulement voulu vous tracer rapidement le tableau des inconvénients et des désavantages de vos deux conventions. J'ai l'espoir que votre gouvernement ne les ratifiera pas, et surtout, si, comme je le crois, ils sont présentés à la sanction de l'Assemblée Nationale de France.

J'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur.

Le correspondant du COMERCIO DEL PLATA.

Monsieur le Rédacteur du *Patriote Français* ;

Les circonstances, toutes favorables qu'elles paraissent être en ce moment, à notre bonne cause si longtemps méconnue, ne nous autorisent pourtant pas à engager une polémique, pour la satisfaction de quelques esprits mecontents de la tourmente que prennent les choses par suite de la discussion de l'Assemblée Nationale, dans la Séance du 30 avril.

Des individus dont le but et les intentions nous sont connus, prenant pour texte l'article que vous avez publié dans votre numéro du 11 juillet, m'ont adressé une lettre en réponse à cet article et suivant l'exemple que j'ai donné, l'auteur ou les auteurs de cette lettre ne l'ont signée que d'initiales, ce qui me met dans l'obligation d'avoir encore une fois recours à la publicité. Si ma perspicacité égalait celle de ces Messieurs, je m'adresserais directement à eux ; mais je crains de me tromper et je préfère vous prier de m'ouvrir une fois de plus les colonnes du *Patriote Français* en vous laissant toute facilité pour restreindre ma réponse si elle vous paraît trop longue.

Agréez, etc. etc.

L. F.....

En réponse à l'épithète de *mauvais patriotes*, que j'ai appliquée à ceux qui affichaient une satisfaction intempestive à l'occasion de l'échec éprouvé par le général Oudibert à Rome, vous me dites que je suis un mauvais républicain et que le journal qui reçoit mes inspirations usurpe un titre dont il est indigne. Je n'ai pas à défendre ici le titre ni la direction donnée au *Patriote Français* ; mais je dois vous dire que, si vous n'aviez pas quelque intérêt à étouffer cet organe des français armés à Montevideo, vous vous seriez abstenus de reproduire un argument que nous sommes habitués à trouver dans la bouche des échos de M. de Girardin et consorts. Quant à moi que vous accusez de faire montre de sentiments républicains, que je n'éprouve pas, ainsi, dites-vous, que le prouve mon article au sujet de l'affaire de Rome, je pourrais fort bien me dispenser de vous répondre, en vous renvoyant aux articles que j'ai publiés sous la monarchie, dans cette œuvre patriotique et de dévouement qui s'appelle le *Patriote Français* ; mais je ne veux pas par mon silence, vous donner gain de cause et laisser croire que je suis ainsi que vous le dites un ennemi de Garibaldi et de la république.

Sans partager les idées ultra révolutionnaires de Mazzini, de Garibaldi, des triumvirs Guerrazzi, Montanelli et Zanetti, je crois être aussi dévoué qu'eux à l'émancipation des peuples en général, de l'Italie et de la république Orientale en particulier, c'est un but vers lequel je me sens entraîné par l'instinct généreux qui anime ici les Volontaires Français et Italiens. Je persiste donc à regarder comme l'œuvre de *mauvais citoyens*, l'affection joyeuse dont on a fait parade à propos d'une affaire déplorable pour tous les amis de l'humanité, comme je persiste à croire que vous avez un intérêt que vous n'osez pas avouer, à déverser le blâme et jeter le discrédit sur un journal qui a rendu de grands services à l'opinion publique, à une époque bien critique pour tous.

Vous m'interrogez hautement pour me demander si je crois que l'Italie est un peuple ? Pourquoi un pays que les monts et la mer séparent de tous les autres, un pays divisé aujourd'hui en une infinité de petits états qui se touchent et dont les habitants ont la même religion, les mêmes mœurs, les mêmes traditions, presque la même langue ; mais surtout la même littérature et la même amour de la Patrie.

Pourquoi ce pays ne formerait-il pas un grand peuple ? L'Italie entourée par les Alpes et par la mer, n'a-t-elle pas été providentiellement destinée à former une grande nation ?

Vous trouvez, Messieurs, les contradicteurs, que je m'apitoie par trop sur le sort des vaincus de Novarre, en ne tenant pas assez compte de la valeur des vainqueurs de Rome. Croyez-vous que nous qui sommes unis sur ces bords avec nos frères de la Légion Italienne, pour combattre l'ennemi de la civilisation et du progrès. (Votre ami peut être), croyez-vous, que nous puissions nous

rappeler sans émotion que ces mêmes piémontais qui combattaient pour l'indépendance de la Patrie Italienne ont suivi, pendant vingt ans le drapeau de la France dans ses phases de gloire comme dans ses phases de revers, et que nous ne sommes pas affligés de savoir que ce drapeau qui est resté trop longtemps immobile sur notre frontière des Alpes, a reçu un affront qui sera lavé dans le sang. (n'en doutez pas), de ceux qui furent si longtemps nos frères et qui déploreront, j'en suis sur, le moment d'erreur qui leur a fait oublier ces souvenirs de confraternité militaire ?

Vous me reprochez aussi, comme républicain de témoigner beaucoup de sympathie pour Charles Albert l'ex-roi absolu. Oubliez-vous, ou n'avez-vous jamais su, que ce Charles Albert, ce vieux roi absolu s'est réuni au contact des idées nouvelles, comme il a reuni la tête de son armée ? Des colonels d'hier n'en-a-t-il pas comme Napoléon, fait des généraux aujourd'hui ? Son corps d'état-major, son corps d'intendance, ont été épurés, il en a élargi les dilapidateurs pour les remplacer par des éléments plus intelligents, plus probes, plus actifs. Il a exclu des camps, les officiers de cour et les serviteurs d'antichambre. Enfin, lui-même s'est exécuté sans hésitation : il a renoncé à un commandement au-dessus de ses forces, et il ne s'est réservé d'autre rôle dans son armée que celui de combattant. Qu'est fait de plus un président de République ? C'est une conduite assez belle, assez rare chez les têtes couronnées, pour que les plus sincères républicains lui en sachent gré, au même titre que ses contemporains et l'histoire lui en tiendront compte.

Je le répète, ils ont fait acte de *mauvais citoyens*, ceux qui ont fait parade de la joie qu'ils éprouvaient d'une victoire dont le cri de triomphe, a dû être en même temps, le râle de mort de la république Romaine. Et afin de répondre à une dernière objection, je vous dirais que je ne crois pas qu'il soit entré dans les intentions du gouvernement de la république, de replacer l'Italie sous le joug de l'étranger, et de condamner les Italiens à être éternellement esclaves. Je vous le répète, ce n'est pas à trois mille lieues et au moment où notre pays s'occupe de nous secourir, qu'il peut nous convenir d'attaquer ou de juger la politique suivie par son gouvernement. Vous avez tort de nous provoquer à ce sujet, nous voyons le piège, nous n'y tomberons pas. Si par suite d'événements politiques un remaniement de la carte d'Europe à eu lieu, ce n'est pas à la France qu'il faut s'en prendre ; si on a substitué la force et le nombre au droit et à la justice, c'est que les traités ont remplacé les guerres. Les autrichiens et les croates sont partis de là croyant avoir le droit de s'emparer, d'opprimer l'Italie. Mais si demain les Italiens substituaient la force à ce droit, ils chasseraient leurs ennemis implacables, et leur nationalité resplendirait encore de cet éclat qui illumina si longtemps le monde. Cette nationalité a toujours existé quoiqu'enlevée, un peuple ne perd jamais le droit d'être une nation, quand il le veut.

Si comblant les espérances de nos ennemis, notre mauvais sort rendait Rosas maître de Montevideo, (ce qui ne sera pas,) le peuple oriental dont nous faisons aujourd'hui partie par suite des circonstances, n'en serait pas moins un peuple qui tôt ou tard revendiquerait sa nationalité.

Non, les Italiens ne sont pas destinés à être esclaves ! comme français, comme amis des Italiens, nous ne pourrons oublier que ces braves sont descendants des Mazarin, des Doria, des Montecuculi, qui ont commandé nos armées et nos flottes, que leurs filles, femmes ou mères des rois de France, ont donné des lois à notre pays, et que notre immortel Empereur était aussi roi d'Italie.

Comme je vous l'ai dit, une polémique entre nous est impossible, poursuivez vos projets, ayez, si vous êtes de bons patriotes, confiance en l'avenir de l'Italie ; mais laissez-nous toutes nos espérances dans l'honneur de la France.

L. F.



MARINE.



ENTRÉES DU 13 JUILLET.

Buenos Ayres le 12, lugre de guerre italien *Fama*.

(Du 14.)

De Gênes le 20 mars, zumaque sarde *Guazu*, de 62 ton. cap. Capello, à ordre, avec 270 caisses vermiselle, 2 id. marbre, 1 et demi pipè eau de vie.

— § —

AVIS ESSENTIEL.

La redaction du PATRIOTE FRANÇAIS, prie les personnes qui auraient des articles à adresser au journal, de vouloir bien faire remettre leurs copies à l'impremerie rue Perez Castellanos n. 162, au plus tard, le mardis, jeudis et Samedis avant midi, faute de quoi l'insertion pourrait être remise au numéro suivant.

AVIS DIVERS.

Nourrice.

Une jeune femme qui vient de perdre son enfant âgé de quelques jours, désire rencontrer un nourrisson pour nourrir chez elle ou en ville, s'adresser rue de l'Uruguay n. 11.

A vendre

Un billar à un prix modéré, s'adresser rue de Zavala n. 93.

On demande

Une jeune homme capable pour garçon de magasin de comestibles, s'adresser au magasin à côté de la pharmacie de M. Lenoble.

Aux amateurs

DE LA PROPRETE.

Savon à détacher de la composition du sieur Robert, chimiste de Paris.

Les seuls dépôts établis à Montevideo sont chez MM.

Henri Fontana rue de la Convention n. 145 et 147, esquina du Lion d'Or.

Daudy, pharmacie du Lion d'Or, hors le marché.

Manue! Rey, rue 25 de Mayo n. 228, cerca de la Libreria de Hernandez.

LA CONSTITUTION DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE,

Promulguée par l'Assemblée Nationale le 12 novembre 1848.
Brochure in 32

Se vend au l'Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS rue Perez Castellanos n. 162.

Chambres garnies

A LOUER.

Au jour et au mois. S'adresser à M. Auguste, ancien cuisinier de l'hôpital, rue Buenos Ayres n. 215.

Il previent aussi qu'il a un dépôt de meubles à vendre.

A vendre

A TRES BON COMPTE.

Sous carbonate de soude et blanc d'Espagne de 1^{ères} qualité, à l'usage de Messieurs les Pharmaciens, Peintres, fabricants de savon, de chandelles, etc. etc. S'adresser au bureau du journal.

Retratos

CON COLORES AL DAGUERREOTIPO

Amadeo Gras, retratista al óleo, tiene el honor de avisar al público, que, de paso en esta ciudad, se quedará un mes, solamente para satisfacer a las numerosas personas que le han hecho por sus retratos. Todos los días desde las 10 hasta las 3 de la tarde, calle de Ituzaingo n.º 181, de la Matriz la cuadra que sigue al sur.

DENTISTE.

Napoleon Aubanel, déjà connu à Montevideo, où il exerce sa profession depuis plusieurs années, a l'honneur d'annoncer à ses habitants qu'il a transféré son domicile dans le logement qu'occupait le défunt Frederic Vaniseghen.

On trouve chez lui un grand assortiment de dents naturelles idem de composition dite incorruptibles et tout ce qui concerne sa profession.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, le trouveront chez lui depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures après midi.—Il se transportera aussi à domicile.

Il offre aux indigents ses soins gratuitement depuis midi jusqu'à deux heures.

Rue des Missions, n.º 118.

Gants et cravattes

Gants de chevreau de couleur pour hommes et pour dames ; un riche assortiment de cravattes nouvelles et de parfumerie fine. En vente chez F. Martin, coiffeur, rue du 25 mai n.º 251, maison du consul italien.

Importante à todos.

Agua de Colonia y agua sedativa del Dr. Raspail, esencia de anís, ginebra, canela y clavel, tinta negra y azul muy fina, lacre punzón y negro de superior calidad, soda purgante y de refresco, esencia coronada y Gratia probatum, aceite de oso y de otras clases para el pelo de superior calidad, líquido eficaz para curar los sabañones del Dr. A. Cooper, garantido, jabón vegetal para sacar manchas en paño cualquiera que sea, Elixir de Guillen, vino de zarza-parilla del Dr. Albert. Todos estos renglones se encontrarán y otros muchos de la misma clase en la Drogería del Aguila Dorada, calle del Sarandí n.º 222.

Baratillo

En el de la bandera del Congo, calle del Cerro frente al n.º 143.

Siempre deseoso su director de llamar a sus marchantes siempre que está cierto de buenas saldrán satisfechos, les avisa que ha sacado carne de chancho fresca riquísima a 3 vintenes la libra, y por arroba a 12 rs., charque fresco de primera calidad a 70 reis libra, carne salada 30 reis id, tocino del país 110 reis id, y del Brasil 60 y 80 reis id, lenguas de la mejor calidad 60 reis una y por docenas 7 reales, vino superior 60 reis cuarta carlon y Burdeos, id. añejo 80 reis, grasa de vaca y chancho 110 reis libra, id, mas superior un poco mas cara, yerba paraguaya 200 y 240 reis libra, id. rica misionera 60 reis libra, azucar rubia 50 reis libra, id. seca terciado 60 id id, y 80 id id, bahiana 100 y refinada de primera 6 vintenes, aguardiente de quemar, aceite riquísimo, quesos de Holanda, de Cerdeña y del país, fariña, maiz, arroz, harina, porotos, fideos, nueces, pasta fina, ticholos, palitos americanos, tabaco picado superior y regular, escobas, plumeros, almidon, azul, jabón, zapatos de hombre, suecos para señoritas, rapé del mas fresco del Brasil y otras clases, té perla, negro y verde, café aceite de alumbrar, y otros muchos artículos que encontrarán los que vengan; todos sumamente baratos, hay a mas aceitunas en frascos muy ricas a 80 reis el frasco.

Collège Français

Dirigé par M. PUYFOURCAT.

Le Directeur a l'honneur de soumettre à la connaissance de la population française de cette capitale, les débuts de l'établissement qu'il vient de former, ses services importans sous le rapport de l'instruction, et les soins assidus, qu'il ne cesse de prodiguer aux enfants qui lui sont confiés, et que sa délicatesse ne s'aurait démentir un seul instant.

Encouragé par des personnes respectables et éclairées, les sacrifices qu'elles s'imposent pour faciliter l'éducation des enfants de la classe pauvre, ajoutent un nouveau prix à leur dévouement, dans un moment où la position des pères de famille est si critique.

Le Directeur, jaloux de son côté de mériter cet encouragement et leur estime, reunira tous ses efforts et son zèle, pour leur prouver à tous, qu'il ne cherche pas à tromper vainement leur confiance. Aussi, eu égard à toutes ces considérations, il n'a pas reculé à la vue des dépenses qu'il a dû faire, pour se procurer une maison commode et agréable, située dans un des quartiers le plus sain de cette ville, que l'on peut citer comme le centre de la population française.

Connaissant tout le poids de son entreprise, et vu le bon nombre d'élèves qu'il possède déjà il s'est adjoint un professeur dont la bonne éducation, et la moralité déjà connus doivent nous faire concevoir à tous les plus heureuses espérances, pour l'avancement des jeunes élèves, et dont le zèle et le dévouement tendront enfin à remplir tous les devoirs les plus sacrés des parents envers leurs enfants, leur éducation morale, le développement de leur intelligence, et les soins de toute espèce que la nature leur impose.

Enfin, le Directeur, voulant donner au public, et aux pères de famille, une entière connaissance des progrès que les enfants auront obtenu à ses classes, a l'honneur de prévenir que, le 1^{er} mai prochain, aura lieu un examen général, accompagné d'une distribution solennelle de PRIX, à l'usage des collèges de France.

BRANCHES D'ENSEIGNEMENT.

Classes mineures.

Principes de lecture.

Récitation.

Grammaire élémentaire avec explication.

Geographie id. id.

Arithmétique id. id.

Catéchisme.

Batarde.

Coulée.

Ecriture Anglaise.

Ronde.

Gothique.

Classes majeures.

Doctrine Chrétienne.

Géographie.

Cosmographie.

Mythologie.

Analyse grammaticale et logique.

Arithmétique commerciale.

Sainte.

Ancienne.

Moderne.

Romaine.

De France.

Tenue de livres partie double et partie simple.

Latin.

Grec.

LEÇONS D'AGREMENT.

Dessein et musique.

NOTA.—Les pères de famille qui pour éviter de la fatigue à leurs enfants voudraient les laisser toute la journée à l'établissement, n'auront qu'à leur donner le nécessaire le matin en partant, et venir s'entendre avec le Directeur à cet effet, rue du Paraná n. 20.

Hamard, coiffeur, rue du 25 de mai, n.º 129 a l'honneur de prévenir les elegants de cette capitale qu'il vient de recevoir un riche assortiment de cravattes de satin, du dernier goût qu'il vendra au plus juste prix.

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS, rue Perez Castellanos n.º 162.

reste de la manière dont cet article est rédigé, vous conviendrez avec moi, amiral, que ce n'est pas autre chose qu'une généralité, une routine.

Je vous dirai la même chose, touchant l'autre promesse d'admettre les réclamations conformément aux lois de la république et à la foi des traités existants à cette époque. Aucun gouvernement ne peut déclarer qu'il n'admettra pas les réclamations conformément aux lois ; quant à l'exécution c'est autre chose, surtout si le gouvernement, qui doit décider sur la justice ou l'injustice de ces réclamations, se trouve composé des hommes mêmes qui les ont motivées par leurs actes illégaux. Si c'est Oribe, négligera-t-il de profiter de cette occasion pour satisfaire des ressentimens que, naturellement, il conservera toujours contre ceux qu'il regarde aujourd'hui comme ses ennemis ?

Il n'est pas dit un seul mot de la restitution des immenses propriétés confisquées par Oribe, surtout de celles des orientaux qui ont été, au moins de fait, les alliés de la France.

Le principe de la libre élection des représentants qui doivent nommer le futur président est établi—suivant les formes prescrites par la Constitution,—et Oribe déclare dès à présent qu'il en acceptera le résultat. Ceci, amiral, est irréalisable, si l'on n'ajoute pas quelques autres déclarations à la convention. Comme nous l'aviez réglé, ce n'est qu'un simulacre, une simple apparence. En effet, qui fixera le jour des élections et dictera les dispositions nécessaires en pareilles circonstances ? Selon les lois que vous invoquez, c'est le gouvernement que cela regarde, et la France ne reconnaît pas comme tel le général D. Manuel Oribe, mais bien l'autorité de Montevideo. Vous me direz qu'Oribe donne des explications à cet sujet par la note secrète qui doit être jointe au projet de convention, et dans laquelle il prétend s'arroger ces attributions; mais les lois organiques du pays s'opposent à l'exécution de cette mesure dont l'initiative appartient de droit, ainsi que je viens de vous le démontrer, au gouvernement. Cette prétention, Amiral, n'est pas la seule qui ait pu vous donner une idée du peu de bonne foi du général Oribe : celle contenue encore dans cette même note secrète, par laquelle il entend être candidat à la présidence de la République, a dûachever de vous convaincre. Par cette absurdité, qui est une injure au simple bon sens, ce général viole dès à présent la convention, puisque cette prétention est absolument contraire à la loi fondamentale, qu'il s'oblige néanmoins à respecter. Il s'installe aujourd'hui président, et depuis 1843 il exerce de fait la présidence dans la campagne : tel est son programme, sa cause, sa doctrine : et cependant si, d'après lui-même, il est président aujourd'hui, il ne peut être nommé immédiatement, sans violation de la Constitution qui prohibe expressément la réélection, avant un intervalle de quatre ans.

Vous stipulez enfin, que le blocus du littoral oriental sera levé; sans doute, Amiral, Oribe aura exigé cette clause pour mieux tromper l'Europe, en laissant croire que ce blocus existe aujourd'hui. Jamais le littoral n'a été bloqué, et personne ne le sait mieux que vous, Amiral : le seul port du Buceo l'a été pendant quelque temps, mais il ne l'est plus depuis neuf mois, quoique vous ayiez sur la rade de Montevideo, c'est à dire à 6 milles du Buceo, 8 ou 10 navires de guerre qui ne font rien.

Enfin, Amiral, en admettant qu'Oribe soit vaincu sous le rapport de sa prétention principale, sur tous les autres points vous avez seulement obtenu de lui, non la reconnaissance de certaines obligations, mais des promesses générales qu'il ne pouvait sans démence refuser de faire, et dont la réalisation dépendra de lui seul.

En résumé—vous avez établi un chimérique principe d'élection; vous avez oublié les propriétés confisquées: vous ne vous êtes pas souvenu de l'Indépendance Orientale. L'exécution de ce traité n'est assurée par aucune garantie : la troisième base Hood est rompue ; on suppose l'existence d'un blocus, et pour que rien ne manque, la France, par condiscendance pour Rosas, va jusqu'à l'aider encore à reduire quelques douzaines de pauvres émigrés argentins.

Permettez-moi, en termiant, d'ajouter ici : que puisque vous n'avez pas trouvé inconvenant d'aller discuter en personne les conditions de la convention avec le général Oribe, que vos instructions vous ordonnent de ne considérer que comme un simple chef militaire, je suppose —car c'est naturel, juste et inévitable—que vous aurez agi de même avec le gouvernement de la République à Montevideo, et avec d'autant plus de raison que la France a toujours reconnu son existence politique, que vous même ne pouvez lui nier. Dès qu'Oribe n'est revêtu d'aucun caractère politique aux yeux de la France, je ne puis guère m'expliquer le motif qui vous a fait consentir à laisser apparaître la République Française signant d'égal à égal un traité avec le simple général d'une armée.

J'espère, Amiral, que vous ne m'en voudrez pas si cette lettre vous contrarie, car je n'ai pas l'intention de vous offenser : j'ai seulement voulu vous tracer rapidement le tableau des inconvénients et des désavantages de vos deux conventions. J'ai l'espoir que votre gouvernement ne les ratifiera pas, et surtout, si, comme je le crois, ils sont présentés à la sanction de l'Assemblée Nationale de France.

J'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur.

Le correspondant du COMERCIO DEL PLATA.

— § —

Monsieur le Rédacteur du Patriote Français;

Les circonstances toutes favorables qu'elles paraissent être en ce moment, à notre bonne cause si longtemps méconnue, ne nous autorisent pourtant pas à engager une polémique, pour la satisfaction de quelques esprits mecontents de la tournure que prennent les choses par suite de la discussion de l'Assemblée Nationale, dans la Séance du 30 avril.

Des individus dont le but et les intentions nous sont connus, prenant pour texte l'article que vous avez publié dans votre numéro du 11 juillet, m'ont adressé une lettre en réponse à cet article et suivant l'exemple que j'ai donné, l'auteur ou les auteurs de cette lettre ne l'ont signée que d'initiales, ce qui me met dans l'obligation d'avoir encore une fois recours à la publicité. Si ma perspicacité égalait celle de ces Messieurs, je m'adresserais directement à eux; mais je crains de me tromper et je préfère vous prier de m'ouvrir une fois de plus les colonnes du Patriote Français en vous laissant toute facilité pour restreindre ma réponse si elle vous paraît trop longue.

Agréez, etc. etc.

L. F.....

En réponse à l'épithète de mauvais patriotes, que j'ai appliquée à ceux qui affichaient une satisfaction intempestive à l'occasion de l'échec éprouvé par le général Oudinot à Rome, vous me dites que je suis un mauvais républicain et que le journal qui reçoit mes inspirations usurpe un titre dont il est indigne. Je n'ai pas à défendre ici le titre ni la direction donnée au Patriote Français; mais je dois vous dire que, si vous n'aviez pas quelque intérêt à étouffer cet organe des français armés à Montevideo, vous vous seriez abstenus de reproduire un argument que nous sommes habitués à trouver dans la bouche des échos de M. de Girardin et consorts. Quant à moi que vous accusez de faire montre de sentiments républicains, que je n'éprouve pas, ainsi, dites-vous, que le prouve mon article au sujet de l'affaire de Rome, je pourrais fort bien me dispenser de vous répondre, en vous renvoyant aux articles que j'ai publiés sous la monarchie, dans cette œuvre patriotique et de dévouement qui s'appelle le Patriote Français; mais je ne veux pas par mon silence, vous donner gain de cause et laisser croire que je suis ainsi que vous le dites un ennemi de Garibaldi et de la république.

Sans partager les idées ultra révolutionnaires de Mazzini, de Garibaldi, des triumvirs Guerrazzi, Montanelli et Zanetti, je crois être aussi dévoué qu'eux à l'émancipation des peuples en général, de l'Italie et de la république Orientale en particulier, c'est un but vers lequel je me sens entraîné par l'instinct généreux qui anime ici les Volontaires Français et Italiens. Je persiste donc à regarder comme l'œuvre de mauvais citoyens, l'affection joyeuse dont on a fait parade à propos d'une affaire déplorable pour tous les amis de l'humanité, comme je persiste à croire que vous avez un intérêt que vous n'osez pas avouer, à déverser le blâme et jeter le discrédit sur un journal qui a rendu de grands services à l'opinion publique, à une époque bien critique pour tous.

Vous m'interrogez hautement pour me demander si je crois que l'Italie est un peuple ? Pourquoi un pays que les monts et la mer séparent de tous les autres, un pays divisé aujourd'hui en une infinité de petits états qui se touchent et dont les habitants ont la même religion, les mêmes mœurs, les mêmes traditions, presque la même langue; mais surtout la même littérature et le même amour de la Patrie.

Pourquoi ce pays ne formerait-il pas un grand peuple ? L'Italie entourée par les Alpes et par la mer, n'a-t-elle pas été providentiellement destinée à former une grande nation ?

Vous trouvez, Messieurs, les contradicteurs, que je m'apitoie par trop sur le sort des vaincus de Novarre, en ne tenant pas assez compte de la valeur des vainqueurs de Rome. Croyez-vous que nous qui sommes unis sur ces bords avec nos frères de la Légion Italienne, pour combattre l'ennemi de la civilisation et du progrès, (votre ami peut-être), croyez-vous que nous puissions nous

rappelez sans émotion que ces mêmes piémontais qui combattaient pour l'indépendance de la Patrie Italienne ont suivi, pendant vingt ans le drapeau de la France dans ses phases de gloire comme dans ses phases de revers, et que nous ne sommes pas affligés de savoir que ce drapeau qui est resté trop longtemps immobile sur notre frontière des Alpes, a reçu un affront qui sera lavé dans le sang, (n'en doutez pas), de ceux qui furent si longtemps nos frères et qui déploreront, j'en suis sûr, le moment d'erreur qui leur a fait oublier ces souvenirs de fraternité militaire ?

Vous me reprochez aussi, comme républicain de témoigner beaucoup de sympathie pour Charles Albert l'ex-roi absolu. Oubliez vous, ou n'avez vous jamais su, que ce Charles Albert, ce vieux roi absolu s'est rajeuni au contact des idées nouvelles, comme il a rajeuni la tête de son armée ? Des colonels d'hier n'en-a-t-il pas comme Napoléon, fait des généraux aujourd'hui ? Son corps d'état-major, son corps d'intendance, ont été épurés, il en a élargi les dilapidateurs pour les remplacer par des éléments plus intelligents, plus probes, plus actifs. Il a exclu des camps, les officiers de cour et les serviteurs d'antichambre. Enfin, lui même s'est exécuté sans hésitation : il a renoncé à un commandement au-dessus de ses forces, et il ne s'est réservé d'autre rôle dans son armée que celui de combattant. Qu'eut fait de plus un président de République ? C'est une conduite assez belle, assez rare chez les têtes couronnées, pour que les plus sincères républicains lui en sachent gré, au même titre que ses contemporains et l'histoire lui en tiendront compte.

Je le répète, ils ont fait acte de mauvais citoyens, ceux qui ont fait parade de la joie qu'ils éprouvaient d'une victoire dont le cri de triomphe, à dû être en même temps, le râle de mort de la république Romaine. Et afin de répondre à une dernière objection, je vous dirais que je ne crois pas qu'il soit entré dans les intentions du gouvernement de la république, de replacer l'Italie sous le joug de l'étranger, et de condamner les Italiens à être éternellement esclaves. Je vous le répète, ce n'est pas à trois mille lieues et au moment où notre pays s'occupe de nous secourir, qu'il peut nous convenir d'attaquer ou de juger la politique suivie par son gouvernement. Vous avez tort de nous provoquer à ce sujet, nous voyons le piège, nous n'y tomberons pas. Si par suite d'événements politiques un remaniement de la carte d'Europe a eu lieu, ce n'est pas à la France qu'il faut s'en prendre; si on a substitué la force et le nombre au droit et à la justice, c'est que les traités ont remplacé les guerres. Les autrichiens et les croates sont partis de là croyant avoir le droit de s'emparer, d'opprimer l'Italie. Mais si demain les Italiens substituaient la force à ce droit, ils chasseraient leurs ennemis implacables, et leur nationalité resplendirait encore de cet éclat qui illumina si longtemps le monde. Cette nationalité à toujours existé quoiqu'enlevée, un peuple ne perd jamais le droit d'être une nation, quand il le veut.

Si comblant les espérances de nos ennemis, notre mauvais sort rendait Rosas maître de Montevideo, (ce qui ne sera pas,) le peuple oriental dont nous faisons aujourd'hui partie par suite des circonstances, n'en serait pas moins un peuple qui tôt ou tard revendiquerait sa nationalité.

Non, les Italiens ne sont pas destinés à être esclaves ! comme français, comme amis des Italiens, nous ne pourrons oublier que ces braves sont descendants des Mazarin, des Doria, des Montecuculi, qui ont commandé nos armées et nos flottes, que leurs filles, femmes ou mères des rois de France, ont donné des lois à notre pays, et que notre immortel Empereur était aussi roi d'Italie.

Comme je vous l'ai dit, une polémique entre nous est impossible, poursuivez vos projets, ayez, si vous êtes de bons patriotes, confiance en l'avenir de l'Italie ; mais laissez-nous toutes nos espérances dans l'honneur de la France.

L. F.



MARINE.



ENTRÉES DU 13 JUILLET.

Buenos Ayres le 12, lugre de guerre italien Fama.

(Du 14.)

De Gênes le 20 mars, zumaque sarde Guazu, de 62 ton: cap. Capello, à ordre, avec 270 caisses vermiselle, 2 id: marbre, 1 et demi pipes eau de vie.

— § —

AVIS ESSENTIEL.

La redaction du PATRIOTE FRANÇAIS, prie les personnes qui auraient des articles à adresser au journal, de vouloir bien faire remettre leurs copies à l'imprimerie rue Perez Castellanos n° 162, au plus tard, le mardi, jeudi et Samedis avant midi, saute de quoi l'insertion pourrait être remise au numero suivant.

AVIS DIVERS.

Nourrice.

Une jeune femme qui vient de perdre son enfant âgé de quelques jours, désire rencontrer un nourrisson pour nourrir chez elle ou en ville, s'adresser rue de l'Uruguay n° 11.

A vendre

Un billar à un prix modéré, s'adresser rue de Zavala n° 93.

On demande

Une jeune homme capable pour garçon de magasin de comestibles, s'adresser au magasin à côté de la pharmacie de M. Lenoble.

Aux amateurs

DE LA PROPRETE.

Savon à détacher de la composition du sieur Robert, chimiste de Paris.

Les seuls dépôts établis à Montevideo sont chez MM.

Henri Fontana rue de la Convention n° 145 et 147, esquina du Lion d'Or.

Daudy, pharmacie du Lion d'Or, hors le marché.

Manuel Rey, rue 25 de Mayo n° 228, cerca de la Libreria de Hernandez.

LA CONSTITUTION DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE,

Promulguée par l'Assemblée Nationale le 12 novembre 1848.
Brochure in 32

Se vend au l'imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS rue Perez Castellanos n° 162.

Chambres garnies

A LOUER.

Au jour et au mois. S'adresser à M. Auguste, ancien cuisinier de l'hôpital, rue Buenos Ayres n° 215.

Il previent aussi qu'il a un dépôt de meubles à vendre.

A vendre

A TRES BON COMPTE.

Sous carbonate de soude et blanc d'Espagne de 1^{ères} qualité, à l'usage de Messieurs les Pharmaciens, Peintres, fabricants de savon, de chandelles, etc. etc. S'adresser au bureau du journal.

Retratos

CON COLORES AL DAGUERREOTIPO

Amadeo Gras, retratista al óleo, tiene el honor de avisar al público, que, de paso en esta ciudad, se quedará un mes, solamente para satisfacer a las numerosas personas que le han hecho por sus retratos. Todos los días desde las 10 hasta las 3 de la tarde, calle de Ituzaingo n° 181, de la Matriz la cuadra que sigue al sur.

DENTISTE.

Napoleon Aubanel, déjà connu à Montevideo, où il exerce sa profession depuis plusieurs années, a l'honneur d'annoncer à ses habitants qu'il a transféré son domicile dans le logement qu'occupait le défunt Frederic Vaniseghen.

Ou trouve chez lui un grand assortiment de dents naturelles idem de composition dite incorruptibles et tout ce qui concerne sa profession.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, le trouveront chez lui depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures après midi.—Il se transportera aussi à domicile.

Il offre aux indigents ses soins gratuitement depuis midi jusqu'à deux heures.

Rue des Missions, n° 118.

Gants et cravattes

Gants de chevreau de couleur pour hommes et pour dames ; un riche assortiment de cravattes nouvelles et de parfumerie fine. En vente chez F. Martin, coiffeur, rue du 25 mai n° 251, maison du consul italien.

Importante à todos.

Agua de Colonia y agua sedativa del Dr. Raspail, esencia de anís, ginebra, canela y clavel, tinta negra y azul muy fina, lacre punzón y negro de superior calidad, soda purgante y de refresco, esencia coronada y Gratia-probatum, aceite de oso y de otras clases para el pelo de superior calidad, líquido eficaz para curar los sabañones del Dr. A. Cooper, garantido, jabón vegetal para sacar manchas en paño cualquiera que sea, Elixir de Guillen, vino de zarza-parilla del Dr. Albert. Todos estos renglones se encontrarán y otros muchos de la misma clase en la Drogería del Aguila Dorada, calle del Sarandí n° 222.

Baratillo

En el de la bandera del Congo, calle del Cerro frente al n° 143.

Siempre deseoso su director de llamar a sus marchantes siempre que está cierto de buenas saldrán satisfechos, les avisa que ha sacado carne de chancho fresca riquísima a 3 vintenes la libra, y por arroba a 12 rs., charque fresco de primera calidad a 70 reis libra, carne salada 30 reis id, tocino del país 110 reis id, y del Brasil 60 y 80 reis id, lenguas de la mejor calidad 60 reis una y por docenas 7 reales, vino superior 60 reis cuarta carlon y Burdeos, id. añejo 80 reis, grasa de vaca y chancho 110 reis libra, id, mas superior un poco mas cara, yerba paraguaya 200 y 240 reis libra, id. rica misionera 60 reis libra, azucar rubia 50 reis libra, id. seca terciado 60 id id, y 80 id id, bahiana 100 y refinada de primera 6 vintenes, aguardiente de quemar, aceite riquísimo, quesos de Holanda, de Cerdeña y del país, fariña, maíz, arroz, harina, porotos, fideos, nueces, pasta fina, ticholos, palitos americanos, tabaco picado superior y regular, escobas, plumeros, almidon, azul, jabón, zapatos de hombre, suecos para señoritas, rapé del mas fresco del Brasil y otras clases, té perla, negro y verde, café aceite de alumbrar, y otros muchos artículos que encontrarán los que vengan ; todos sumamente baratos, hay a mas aceitunas en frascos muy ricas a 80 reis el frasco.

Collège Français

Dirigé par M. Poyfourcat.

Le Directeur a l'honneur de soumettre à la connaissance de la population française de cette capitale, les débuts de l'établissement qu'il vient de former, ses services importants sous le rapport de l'instruction, et les soins assidus, qu'il ne cesse de prodiguer aux enfants qui lui sont confiés, et que sa délicatesse ne s'aurait démentir un seul instant.

Encouragé par des personnes respectables et éclairées, les sacrifices qu'elles s'imposent pour faciliter l'éducation des enfants de la classe pauvre, ajoutent un nouveau prix à leur dévouement, dans un moment où la position des pères de famille est si critique.

Le Directeur, jaloux de son côté de mériter cet encouragement et leur estime, reunira tous ses efforts et son zèle, pour leur prouver à tous, qu'il ne cherche pas à tromper vainement leur confiance. Aussi, eu égard à toutes ces considérations, il n'a pas reculé à la vue des dépenses qu'il a dû faire, pour se procurer une maison commode et agréable, située dans un des quartiers le plus sain de cette ville, que l'on peut citer comme le centre de la population française.

Connaissant tout le poids de son entreprise, et vu le bon nombre d'élèves qu'il possède déjà, il s'est adjoint un professeur dont la bonne éducation, et la moralité déjà connus doivent nous faire concevoir à tous les plus heureuses espérances, pour l'avancement des jeunes élèves, et dont le zèle et le dévouement tendront enfin à remplir tous les devoirs les plus sacrés des parents envers leurs enfants, leur éducation morale, le développement de leur intelligence, et les soins de toute espèce que la nature leur impose.

Enfin, le Directeur, voulant donner au public, et aux pères de famille, une entière connaissance des progrès que les enfants auront obtenu à ses classes, à l'honneur de prévenir que, le 1^{er} mai prochain, aura lieu un examen général, accompagné d'une distribution solennelle de PRIX, à l'usage des collèges de France.

BRANCHES D'ENSEIGNEMENT.

Classes mineures.

Principes de lecture.

Récitation.

Grammaire élémentaire avec explication.

Géographie id. id.

Arithmétique id. id.

Catéchisme.

Batarde.

Coulée.

Escriture Anglaise.

Ronde.

Gothique.

Classes majeures.

Doctrine Chrétienne.

Géographie.

Cosmographie.

Mythologie.

Analyse grammaticale et logique.

Arithmétique commerciale.

Sainte.

Ancienne.

Moderne.

Romaine.

De France.

Tenue de livres partie double et partie simple.

Latin.

Grec.

LEÇONS D'AGREMENT.

Dessein et musique.

Nota.—Les pères de famille qui pour éviter de la fatigue à leurs enfants voudraient les laisser toute la journée à l'établissement, n'auront qu'à leur donner le nécessaire le matin en partant, et venir s'entendre avec le Directeur à cet effet, rue du Paraná n° 20.

Hamard, coiffeur, rue du 25 de mai, n° 129 a l'honneur de provoquer les elegans de cette capitale qu'il vient de recevoir un riche assortiment de cravattes de satin, du dernier goût qu'il vendra au plus juste prix.

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS, rue Perez Castellanos n° 162.

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE:

BUREAU

DU JOURNAL,

Rue Perez Castellanos 162.

HONNEUR ET PATRIE !

PRIX

DE L'ABONNEMENT

2 PATACONS PAR MOIS.

FRANCE.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

PRÉSIDENCE DE M. A. MARRAST.

Séance du 30 avril.

Discussion relative à la demande d'un crédit pour le payement du subside consenti en faveur de Montevideo.

(Suite.)

Vous voyez donc que depuis le jour où l'émigration ne se fait plus, et où Montevideo est troublé dans sa sécurité et dans sa tranquillité commerciale, le commerce français a fait des pertes énormes. Si vous comptez les pertes que nous avons faites par suite de la diminution de cette émigration, vous verrez, en calculant d'après l'année 1842 qui a donné 9,000 individus d'émigration, que, si l'émigration se fut soutenue de la même manière jusqu'en 1849, cette émigration donnerait aujourd'hui 63,000 émigrants de plus, et que, par conséquent, en les ajoutant aux 18,000 qui existaient déjà, nous aurions là 81,000 compatriotes au lieu de 18,000, qui est le chiffre actuel.

Si 18,000 compatriotes ont pu faire porter jusqu'à 42 millions le chiffre du commerce français, si vous calculez ce qu'il devait être, vous trouverez par le calcul qu'il devrait être aujourd'hui de 180 millions. Voilà donc les pertes véritables, réelles, que nous avons faites indépendamment de celles dont il était question tout à l'heure.

Mais, messieurs, il y en a encore d'autres. Les prétentions de Rosas ne tendent à rien moins qu'à attaquer le Brésil, aussitôt qu'il se sera rendu maître de Montevideo; comme là aussi nous avons des intérêts commerciaux qui s'élèvent à 43 millions par an, vous pouvez prévoir que nous les perdrions encore.

Enfin il y a là une perte énorme pour l'Amérique même; car, si elle suivait son penchant naturel à faire ce qu'a fait l'Amérique du nord, la population s'y accroîtrait d'une manière excessivement considérable, et lui donnerait une prospérité magique, car son sol est d'une admirable fertilité, ses fleuves sont immenses, son ciel magnifique, et ce qui lui manque, ce sont les bras.

En effet, dans l'Amérique méridionale, il n'y a que 16 individus par lieue carrée, tandis qu'en France il y en a 1,700, et en Belgique ou en Hollande 2,400.

Ainsi vous pouvez voir les immenses avantages des émigrations de la France pour l'Uruguay. Et remarquez bien que ces émigrants deviennent pour nous des espèces de colonies qui ne coûtent rien à entretenir et qui ne laissent que des profits.

La conclusion de tout ceci, c'est qu'on ne peut pas perdre des intérêts aussi grands, qu'on ne peut pas abandonner notre influence dans le monde, qu'on ne peut pas délaisser nos compatriotes sans faire l'acte le plus faible, le plus lâche, disons le mot, que l'on puisse jamais commettre en politique.

Voyons donc s'il y a moyen d'adopter un autre système que celui de l'abandon. Assurément, il faut forcer Rosas par les armes, car il n'y a pas d'autre moyen d'en finir; mais en avons-nous le droit?

D'abord, il faut savoir que Rosas n'a absolument aucun droit. Il n'a aucun droit, parce qu'il n'est pas l'élu de ses concitoyens, quoi qu'il le prétende; il n'a été élu ni par l'ensemble des provinces de la Plata, ni par Buenos Ayres; il n'est arrivé au pouvoir que par violence et pour cinq ans, et il s'y est maintenu indéfiniment par des moyens de terreur, par les crimes dont j'ai été obligé de vous entretenir.

Ainsi son droit est nul, absolument nul, même d'après les lois de son pays.

Mais voyons encore si Buenos Ayres, en particulier, aurait le droit de s'opposer à une intervention pareille. Buenos Ayres a reconnu l'indépendance de l'Uruguay comme le Brésil.

L'Angleterre et la France ont été témoins des traités de 1828 et 1840. Ils ont été contractés sous leur patronage et leur protection. Ainsi Buenos Ayres n'a pas plus de droits que le Brésil sur l'indépendance de Montevideo, notre allié, depuis son indépendance; nous avons donc le droit, et je dis même le devoir de la défendre contre Rosas.

Voyons donc si nous en avons les moyens. Ces moyens

sont des plus faciles. Je ne vous parle pas d'après moi, mais je me suis mis en communication avec des diplomates qui ont été sur les lieux, avec des amiraux qui ont commandé nos flottes dans ces parages, et qui savent ce que sont les forces de Rosas et ce que nous pouvons faire par les armes.

Eh bien, messieurs, les forces de Rosas ne s'élèvent pas à 18,000 hommes. Il en a 7,000 dans l'Uruguay qui font l'éternel siège de Montevideo: nouveau siège de Troie qui dure depuis six ans; et, assurément, si on ne l'aide pas un peu, il n'est pas capable de jamais prendre cette ville par la force et le courage de ses troupes. Et pourtant Montevideo est une ville presque sans défense; il n'y a qu'une misérable muraille en brique et un fossé de quatre pieds de large, et Rosas ne peut venir à bout d'y entrer.

La preuve que ses forces n'ont pas une grande valeur, c'est que quand les flottes anglaise et française ont livré le combat d'Obligado, Rosas avait réuni là toutes ses forces disponibles, qui s'élevaient à 4,000 hommes et qui furent culbutées en un instant. Voilà tout ce qu'il a pu opposer en hommes à la flotte pour empêcher son passage. D'ailleurs sa faiblesse est mieux prouvée encore par la longueur de ce siège de Montevideo, puisqu'il ne peut pas venir à bout de pénétrer dans une ville presque ouverte, presque sans défense; vous voyez qu'il est incapable de déployer une force sérieuse, et, assurément, 1,800 hommes jetés sur cette misérable armée de sauvages en auraient bien-tôt fini.

Eh bien, quelles sont les forces qu'il nous faut pour triompher de Rosas? J'ai vu des diplomates qui m'ont assuré que 3,000 hommes suffiraient, et ce sont des diplomates français qui ont été sur les lieux; d'autres parlent de 4,500. J'ai vu aussi des amiraux français qui donnent la même évaluation, et je n'en ai pas trouvé qui en demandassent davantage.

Pour certains amiraux, quelques chaloupes canonnierées et quelques troupes de terre suffiraient même contre Buenos Ayres.

Voilà donc ce qu'il faut: 4,500 hommes et quelques bâtiments de plus que ceux de la station navale actuelle de la Plata. C'est aussi le chiffre demandé par M. Lelong, et proposé par les hommes qui se sont occupés de la question. Il y a donc concert unanime pour attester qu'il ne faut que peu de forces pour anéantir Rosas et ses adhérents.

Voyons maintenant quelle dépense l'expédition peut entraîner. Je ne sais pas si M. Lelong s'est trompé dans ses calculs; mais il prétend qu'il a pris au ministère de la marine ses renseignements, et il a trouvé qu'il fallait 8 millions. Les diplomates et les amiraux que j'ai consultés, et qui ont porté le chiffre le plus haut, m'ont assuré que 10 millions seraient plus qu'il ne faudrait pour terminer cette affaire. Il faut que vous sachiez que nous dépensons actuellement près de 4 millions par an pour ne rien finir, et cela depuis dix ans. Voici le détail de ces 4 millions.

Nous avons dépensé cette année, pour maintenir notre escadre, 1,500,000 fr.; pour maintenir le subside mensuel 2,400,000 fr. Il est vrai que ce subside nous sera remboursé par Montevideo. Enfin nous payons actuellement 480,000 fr. pour les français malheureux du pays. Eh bien, cela fait 4 380 000 fr. de dépense pour un an.

Je vous demanderai tout à l'heure qu'il soit ajouté 4 ou 5 millions à ce chiffre-là, de manière à terminer enfin, d'une manière honorable et digne de la grandeur de la France, une affaire conduite jusqu'à présent d'une manière si honteuse et si déplorable.

Messieurs, voyons maintenant si ce sacrifice ne peut pas être encore allégé. Montevideo présente des ressources et veut aider l'expédition nécessaire pour la délivrer. Montevideo offre d'en faire les frais en grande partie ou en totalité. Or voici ses revenus: Montevideo à des patenttes de commerce qui ont produit en 1836 184,339 fr.; en 1842, 521,827 fr. Elle a des revenus beaucoup plus considérables, ce sont les revenus de douanes.

En temps de paix, la douane produit 375,009 piastres par mois, environ 22 millions de fr. par an; pendant le siège de Montevideo, ses revenus sont tombés à 12,000 piastres par mois; immédiatement après l'intervention

anglo-française, son revenu est monté dans une progression si rapide, qu'il s'est élevé à 280,000 piastres par mois. Voilà donc des revenus considérables sur lesquels on peut compter.

Sa prospérité est si brillante par la paix sous son gouvernement libéral et honnête, que sa population, qui était d'abord de 20,000 âmes en 1830, est arrivée aujourd'hui à 50,000: au contraire, la malheureuse ville de Buenos Ayres, qui reste sous le sceptre d'un despote, a vu dans le même temps sa population descendre de 80,000 à 40,000.

Montevideo a déjà donné à la légion française, qui l'a secourue dans sa détresse (et retenez bien ceci, car cela prouvera sa probité en face de la mauvaise foi de Rosas, qui ne veut pas payer les dettes qu'il a contractées, il y a plus de vingt ans, vis-à-vis des banquiers de Londres), Montevideo a donné 20 lieues carrées à la légion française et 25,000 têtes de bétail.

Si je parle si sévèrement de Rosas, c'est qu'il a des soutiens jusque parmi nous. Or je ne veux pas qu'un homme aussi profondément immoral, cruel, féroce et barbare, trouve ici des partisans qui puissent tromper personne en sa faveur.

Montevideo demande à faire un emprunt et offre des terres pour les émigrants qui voudront y aller. De plus, les soldats français licenciés demandent à être transportés dans l'Uruguay pour défendre le pays et s'y fixer.

D'une autre part, le Paraguay, l'Entre-Ríos, qui sont au nord de Montevideo, le Brésil qui est à l'est, demandent à faire une alliance offensive et défensive qui ne nous coûtera rien, que nous pouvons favoriser de la manière la plus facile, pour assurer leur avenir contre toutes les entreprises possibles des provinces de la prétendue confédération argentine.

Ainsi, vous le voyez, toutes les difficultés s'amoindissent; la petite somme qui est nécessaire pour cette affaire est garantie par la fortune même de Montevideo, par sa bonne foi, par sa richesse, qui s'accordera avec une rapidité considérable par la paix, ainsi qu'on l'a vu déjà.

Tout cela est mieux garanti encore par l'alliance offensive et défensive qui ne peut manquer de s'établir entre les trois provinces de la rive gauche de la Plata si nous le voulons.

Quelques voix.—Assez! assez!

D'autres voix.—Parlez! parlez!

Le citoyen Gerdy —En face des désastres qui résulteraient de l'abandon de l'affaire de la Plata: en face des désastres qui en seraient la suite pour notre influence en Amérique et partout ailleurs: (car, quand un peuple manque de fermeté dans une circonstance pareille à celle-là, il ne peut inspirer de confiance à personne, il ne peut plus avoir d'amis, parce que personne ne peut compter sur lui); en face des massacres de nos concitoyens qui seraient accompagnés de toutes les horreurs que Rosas et ses agens savent y ajouter: en face des pertes énormes qui seraient subies par les résidens français, riches à 120 millions; en face des pertes du commerce qui s'élèveraient à des sommes énormes, et qu'on ne peut calculer avec sûreté qu'en jugeant l'avenir par le passé: en face de tous ces désastres, je demande si, quand il ne s'agit d'ajouter aux dépenses que nous faisons actuellement qu'une somme de 4 à 5 millions: si, dans un temps où nous sommes si pauvres de gloire et depuis si longtemps, le gouvernement français ne doit pas saisir l'occasion d'en acquérir un peu pour nous consoler de tant d'années de honte et de lacheté. Une expédition à la Plata ne saurait avoir un grand éclat sans doute, mais ce serait du moins une action très honorable, parce qu'elle serait faite dans l'intérêt de la France, dans l'intérêt de l'Amérique et de toute l'Europe. L'Angleterre, la Sardaigne, l'Espagne, l'Allemagne y ont aussi en effet des émigrants, dont l'ensemble s'élève à 15,000.

En conséquence, je demande positivement que l'Assemblée veuille bien prendre la résolution suivante:

"L'Assemblée nationale alloue 8 millions (10 s'il le faut) au gouvernement, pour terminer définitivement et honorablement l'affaire de la Plata, et faire avec Montevideo et la province de l'Uruguay un traité qui assure son indépendance, la liberté des fleuves et les intérêts européens." (Appuyé! Appuyé!)

(Continuera au prochain numéro.)

MONTEVIDEO.

17 JUILLET 1849.

UN ACTE DE CHARITE EVANGELIQUE.

Nous tirons du *Comercio del Plata*, du 18 courant le fait suivant qui fait voir ce qu'est Buenos Ayres sous la tyrannie de Rosas.

..... L'évêque de Buenos Ayres a lancé, le 23 juin, une lettre pastorale qui prescrit trois jours de prières dans les églises, pour demander au ciel—avant tout,—qu'il conserve la vie et la santé de Rosas, qu'il délivre l'Europe de la guerre et de l'anarchie, et qu'il fasse bien-tôt revenir le Saint Père à Rome. Le rédacteur de ce document n'a pas négligé l'occasion qui s'offrait à lui de poser dans une lettre pastorale, et il l'a fait, on le pense bien, dans le sens de Rosas..... Il dit entre autres choses, après avoir parlé à sa manière des causes qui ont fait fuir le Pape de Rome, qu'on doit demander à Dieu « d'éloigner de chacun de nous cette insolente prétention de gouverner à notre fantaisie les mandataires des peuples qui sont revêtus de l'autorité légitime....»

« Ce qui a le plus attiré notre attention, ce n'est pas la doctrine politique de cette lettre, dans laquelle il est beaucoup parlé des vertus de Rosas, et de la charité évangélique que nous devons avoir les uns pour les autres; c'est le fait suivant :

« L'évêque Medrano communique ce document à Rosas, et la lettre d'envoi porte en tête la fameuse devise fédérale :

— Meurent les Sauvages Unitaires ! — Ce vœu évangélique de l'évêque Medrano n'a au reste rien qui doive étonner, quand on sait qu'il a autorisé par son silence le mandataire vertueux à fusiller pour causes politiques, quatre prêtres sexagénaires, sans jugement, sans interrogatoire, avant qu'ils fussent dégradés canoniquement, et sans que les secours de la religion leur fussent même administrés ! ..

..... Une pareille charité évangélique, un semblable cri de mort lancé par un pasteur contre un parti politique, contre ses frères, contre ses compatriotes, contre ses brebis enfin..... cette abomination ne s'est encore vue qu'à Buenos Ayres, sous la tyrannie de Rosas ! »

Le cœur se serre en pensant qu'une telle barbarie est protégée par les ministres d'un Dieu de paix,—et il aime à se rappeler les dernières paroles prononcées dans un jour de guerre civile par un vénérable pasteur, victime de son dévouement :

— Puisse mon sang être le dernier versé !

L'évêque Medrano c'est la barbarie; l'archevêque Afro, c'est la civilisation !!

— § —

Dans une lettre d'un des correspondants du *Comercio del Plata* de Buenos Ayres, datée du 12 courant, on lit, entre autres choses, la note suivante sur laquelle nous appellerons tout particulièrement l'attention des chfs appels à veiller sur le sort de cette ville :

— On a reçu ici quelques renseignements et des détails sur la possibilité qu'il y aurait aujourd'hui à s'emparer de tous les postes fortifiés de la ligne extérieure de la place de Montevideo. J'ignore jusqu'à quel point ces informations seront exactes, ni si, une fois la tentative couronnée de succès, elle produirait immédiatement les résultats indiqués; mais je vois que les agents qu'il y a à Montevideo et qui provoquent la désertion, gagnent beau coup de terrain. —

— § —

Le *Comercio del Plata* dans son numéro d'hier, donne d'après le *Commerce de Rio Janeiro*, du 25 au 28 juillet dernier, les nouvelles d'Europe, dont nous extrayons ce qui suit :

— Les nouvelles de France vont jusqu'au 10 mai. Le 7 il y avait eu à l'Assemblée Nationale une grande discussion occasionnée par la nouvelle de l'échec souffert à Rome par une partie des troupes du général Oudinot. Il en résulte un vote de censure contre le gouvernement pour avoir entrepris cette expédition. Néanmoins le gouvernement crut devoir suivre la voie dans laquelle il s'était engagé pour, au moins, ne pas laisser subsister la tache imprimée aux armes françaises, et le 8, le président de la République écrivait au général Oudinot une lettre publiée par le *Moniteur*, dans laquelle il donnait les louanges

aux soldats et lui promettait du renfort. Cette lettre, qui fit grande sensation, donna lieu à une autre discussion dans l'Assemblée, mais qui resta cette fois sans résultat. Postérieurement, suivant les nouvelles de Paris, du 10 au soir, on a appris l'entrée du général Oudinot à Rome, où il paraît que la résistance qu'avait faite cette ville auparavant, ne provenait point du fait des Romains, puisque sur 650 prisonniers qui furent faits, il ne se trouva que cinq Romains, tout le reste étant composé de Lombards, de Polonais et même de François.

En même temps que les François marchaient sur Rome, les Napolitains entraient dans les Etats de l'Eglise, ayant le Roi Ferdinand à leur tête, et étaient reçus à Terracine aux cris de Vive Pie IX. Le général Radetzki avait ordonné aux troupes de la garnison de Trieste d'occuper Ancône, mais on croyait qu'à leur arrivée elles trouveraient la place occupée déjà par les 5,000 français qui à la fin d'avril étaient partis de Toulon et de Marseille sous les ordres de l'amiral Ricandi.

Les autrichiens étaient entrés en Toscane et se trouvaient le 5 à Lucques et à Pise. Livourne était toujours au pouvoir des dessidents.

Le bombardement du fort de Malghera, près de Venise, par les autrichiens, avait commencé le 29 avril, et le général Radetzki était parti de Milan le 3 mai pour en diriger les opérations.

Piémont. — On annonce de Turin que les négociations de Milan touchaient à leur conclusion, et on ajoute que l'armée sarde allait être diminuée. Le général Ramorino, dit-on, aurait été condamné à mort.

Sicile. — Les nouvelles sont assez contradictoires, et rendent encore la soumission de l'île, ou au moins de Palerme, quelque peu douteuse.

Autriche et Hongrie. — La diète de Hongrie avait déclaré le 14 avril à l'unanimité la maison de Hapsbourg déchue du trône, ainsi que l'indépendance de la Hongrie et de la Transylvanie, sous la forme de gouvernement qui serait ensuite convenu par la diète; le pays devant être en attendant régi par un président. On a dit ensuite que cette loi avait été révoquée, parce que le peuple n'avait pas accueilli avec faveur la déposition de son monarque. L'empereur d'Autriche était parti le 8 pour prendre le commandement de son armée; l'empereur de Russie avait mis à la disposition de celui-ci 80,000 hommes.

Allemagne. — La lutte entre tous les gouvernemens du centre et du nord et les grandes masses de population qui défendent l'unité nationale et les institutions démocratiques, devenait de jour en jour plus imminente. La Russie était intervenue aussi en Saxe, et y avait envoyé un corps d'armée qui se battait à Dresde dans les rues contre le peuple. L'Assemblée de Francfort avait fait signifier la reconnaissance de la constitution du 28 mars, et fixé le 1er août pour les élections générales, et le 22 pour la réunion du premier parlement constitutionnel. Le roi de Prusse avait refusé de faire reconnaître cette loi dans ses états, prétendant que c'est au chef de l'empire qu'appartient cette prérogative de régler les réunions du parlement.

Angleterre. — Le bill sur la réforme des lois de navigation avait passé, ainsi que le projet de loi pour l'admission des juifs dans le parlement.

REVUE AMERIQUE.

Le *Comercio del Plata*, dans son numéro du 14 courant rapporte, d'après du journaux de Chili qui vont jusqu'au 29 mai, diverses nouvelles des différents état d'Amérique, que nous nous empressons de traduire par extraits pour notre feuille.

Chili. — Le Chili jouissait en paix et en liberté des institutions sages qui le régissent. Les esprits étaient tous préoccupés de la prochaine réunion du congrès qui devait avoir lieu le 1er juin, et dans lequel on comploit que le gouvernement aurait une grande majorité, selon le résultat des dernières élections. L'élection du président était la grande question du jour, l'opposition cherchait surtout à diriger l'attention publique sur ce point. Quatre nouveaux journaux avaient paru en mai dans la république. Les mines de Copiapo continuaient à donner des preuves d'une richesse inouïe, et dans la Serena on avait découvert au mois de mai, une mine d'or dont l'abondance étonne

même ceux qui ont tant entendu parler des mines de la Californie. A Valparaiso les affaires mercantiles avaient été, dans tout ce mois, nombreuses, avantageuses et actives; le mouvement de la population, à cause du passage des voyageurs qui vont en Californie, avait été considérable et avait laissé d'immenses bénéfices à Valparaiso.

Suivant le *Mercurio*, la politique aurait pris une nouvelle direction dont on attend les meilleurs résultats. L'esprit de parti, dit-il, est remplacé par l'esprit d'association. Aux efforts isolés des différentes opinions politiques a succédé l'excitation puissante de l'unité d'action, sans qu'aucun partie sacrifie ses idées ni ses prétentions ultérieures, ils se sont tous bornés à ne viser qu'au résultat immédiat. Au lieu de vouloir parcourir d'un seul trait le long et périlleux chemin des réformes, ils se sont décidés à le suivre pas à pas certains d'arriver de progrès en progrès, malgré les difficultés et les repos.

On avait à Valparaiso des nouvelles du détroit de Magellan jusqu'au 31 mars. L'établissement chilien fondé dans ces contrées aurait été transporté, à ce qu'il paraît, à Punta Arena (la pointe de snble), et quoique tout y fut tranquille, il ne régnait pas la meilleure intelligence entre les indiens et le gouvernement, à cause du refus que celui-ci leur avait fait de leur donner des provisions.

Le trois mts anglais *Queen Pomare* avait fait naufrage, dans son voyage du Callao à Cork, par 45° de lat. sud, près de Tres Montes (les trois monts). Quelques marins étaient déjà arrivé à Valparaiso, où on attendait le capitaine avec le reste de l'équipage.

Equateur. — La question électore préoccupait tous les esprits dans cette république. Les candidats à la présidence de la république étaient au nombre de quatre. Le gouvernement était grandement alarmé par le mouvement révolutionnaire qui venait d'éclater dans les provinces militaires de la Nouvelle Grenade, dans le but de former entre eux un état indépendant du gouvernement de Bogotá.

Pérou. — Tout était encore dans l'indécision. Le congrès suivait ses réunions préparatoires et devait bientôt commencer ses séances. Les procès des accusés de conjuration continuaient toujours. On pensait que grâce à la majorité que le gouvernement avait dans le congrès, il aurait assez de force pour vaincre les obstacles qu'on opposait à sa marche,

Bolivie. — Aux dernières dates, les deux armées qui se disputent aujourd'hui le sol de cette république se trouvaient en présence; l'une commandée par le président Belzú en personne; l'autre par le général Agreda, qui, selon les uns, combattait pour le rétablissement de l'administration de Ballivian, et selon les autres pour celui de Velasco. Les forces des deux armées étaient presque égales en nombre. Les principales mesures prises par Belzú, dans ces derniers temps, sont deux décrets relatifs au commerce; par l'un il baissé les droits d'importation qui se payaient dans le port péruvien de Arica, ce qui tendrait à annuler le seul port bolivien de Cobija; et par l'autre, il expulse de l'intérieur, tous les commerçants étrangers. Les mesures violentes du général Belzú, dit le *Comercio de Valparaiso*, amèneront à la longue sa chute. Le général Ballivian était à Lima.

Mexique. — Un nouveau soulèvement, en faveur de Santa-Ana, ayant pour chef un commandant Marques, avait eu lieu à Sierra-Gorda, mais grâce à l'activité du général Bustamante, il avait été étouffé. On annonçait comme prochaine la formation des commissions nommées pour arrêter les limites entre le Mexique et les Etats-Unis; il y avait un parti qui tentait de faire rompre la paix existante entre les deux puissances. La guerre de castes continuait dans le Yucatan, et les autorités de cette province se pignaient de la protection que les anglais de Balice accordaient aux indiens barbares de ces contrées.

Centre Amérique. — La guerre intestine avait recommencé dans les Etats de Guatemala, de Los Altos et de Honduras. La révolution qui avait eu lieu dans ce dernier état le 21 novembre, avait renversé le gouvernement. Le peuple a été convoqué pour arriver à former une assemblée, la plus nombreuse possible, où il fut réellement représenté. Les habitants de Los Altos (pays des montagnes) demandent la nationalité Centre-Américaine et marchent avec des forces considérables sur Guatemala qu'ils prétendent assiégé et où régnait le plus grand désordre. Le timon de l'état allait de moins en moins, et

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE:

BUREAU

HONNEUR ET PATRIE !

PRIX

DU JOURNAL,

DE L'ABONNEMENT

Rue Perez Castellanos 162.

2 PATACONS par mois.

FRANCE.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

PRÉSIDENCE DE M. A. MARRAST.

Séance du 30 avril.

Discussion relative à la demande d'un crédit pour le paiement du subside consenti en faveur de Montevideo.

(Suite.)

Vous voyez donc que depuis le jour où l'émigration ne se fait plus, et où Montevideo est troublé dans sa sécurité et dans sa tranquillité commerciale, le commerce français a fait des pertes énormes. Si vous comptez les pertes que nous avons faites par suite de la diminution de cette émigration, vous verrez, en calculant d'après l'année 1842 qui a donné 9,000 individus d'émigration, que, si l'émigration se fut soutenue de la même manière jusqu'en 1849, cette émigration donnerait aujourd'hui 63,000 émigrants de plus, et que, par conséquent, en les ajoutant aux 18,000 qui existaient déjà, nous aurions là 81,000 compatriotes au lieu de 18,000, qui est le chiffre actuel.

Si 18,000 compatriotes ont pu faire porter jusqu'à 42 millions le chiffre du commerce français, si vous calculez ce qu'il devait être, vous trouverez par le calcul qu'il devrait être aujourd'hui de 180 millions. Voilà donc les pertes véritables, réelles, que nous avons faites indépendamment de celles dont il était question tout à l'heure.

Mais, messieurs, il y en a encore d'autres. Les prétentions de Rosas ne tendent à rien moins qu'à attaquer le Brésil, aussitôt qu'il se sera rendu maître de Montevideo; comme là aussi nous avons des intérêts commerciaux qui s'élèvent à 43 millions par an, vous pouvez prévoir que nous les perdrons encore.

Enfin il y a là une perte énorme pour l'Amérique même; car, si elle suivait son penchant naturel à faire ce qu'a fait l'Amérique du nord, la population s'y accroîtrait d'une manière excessivement considérable, et lui donnerait une prospérité magique, car son sol est d'une admirable fertilité, ses fleuves sont immenses, son ciel magnifique, et ce qui lui manque, ce sont les bras.

En effet, dans l'Amérique méridionale, il n'y a que 16 individus par lieue carrée, tandis qu'en France il y en a 1,700, et en Belgique ou en Hollande 2,400.

Ainsi vous pouvez voir les immenses avantages des émigrations de la France pour l'Uruguay. Et remarquez bien que ces émigrants deviennent pour nous des espèces de colonies qui ne coûtent rien à entretenir et qui ne laissent que des profits.

La conclusion de tout ceci, c'est qu'on ne peut pas perdre des intérêts aussi grands, qu'on ne peut pas abandonner notre influence dans le monde, qu'on ne peut pas délaisser nos compatriotes sans faire l'acte le plus faible, le plus lâche, disons le mot, que l'on puisse jamais commettre en politique.

Voyons donc s'il y a moyen d'adopter un autre système que celui de l'abandon. Assurément, il faut forcer Rosas par les armes, car il n'y a pas d'autre moyen d'en finir: mais en avons-nous le droit?

D'abord, il faut savoir que Rosas n'a absolument aucun droit. Il n'a aucun droit, parce qu'il n'est pas l'élu de ses concitoyens, quoi qu'il le prétende; il n'a été élu ni par l'ensemble des provinces de la Plata, ni par Buenos Ayres; il n'est arrivé au pouvoir que par violence et pour cinq ans, et il s'y est maintenu indéfiniment par des moyens de terreur, par les crimes dont j'ai été obligé de vous entretenir.

Ainsi son droit est nul, absolument nul, même d'après les lois de son pays.

Mais voyons encore si Buenos Ayres, en particulier, aurait le droit de s'opposer à une intervention pareille. Buenos Ayres a reconnu l'indépendance de l'Uruguay comme le Brésil.

L'Angleterre et la France ont été témoins des traités de 1828 et 1840. Ils ont été contractés sous leur patronage et leur protection. Ainsi Buenos Ayres n'a pas plus de droits que le Brésil sur l'indépendance de Montevideo, notre allié, depuis son indépendance; nous avons donc le droit, et je dis même le devoir de la défendre contre Rosas.

Voyons donc si nous en avons les moyens. Ces moyens

sont des plus faciles. Je ne vous parle pas d'après moi, mais je me suis mis en communication avec des diplomates qui ont été sur les lieux, avec des amiraux qui ont commandé nos flottes dans ces parages, et qui savent ce que sont les forces de Rosas et ce que nous pouvons faire par les armes.

Eh bien, messieurs, les forces de Rosas ne s'élèvent pas à 18,000 hommes. Il en a 7,000 dans l'Uruguay qui font l'éternel siège de Montevideo: nouveau siège de Troie qui dure depuis six ans; et, assurément, si on ne l'aide pas un peu, il n'est pas capable de jamais prendre cette ville par la force et le courage de ses troupes. Et pourtant Montevideo est une ville presque sans défense; il n'y a qu'une misérable muraille en brique et un fossé de quatre pieds de large, et Rosas ne peut venir à bout d'y entrer.

La preuve que ses forces n'ont pas une grande valeur, c'est que quand les flottes anglaise et française ont livré le combat d'Obligado, Rosas avait réuni là toutes ses forces disponibles, qui s'élevaient à 4,000 hommes et qui furent culbutées en un instant. Voilà tout ce qu'il a pu opposer en hommes à la flotte pour empêcher son passage. D'ailleurs sa faiblesse est mieux prouvée encore par la longueur de ce siège de Montevideo, puisqu'il ne peut pas venir à bout de pénétrer dans une ville presque ouverte, presque sans défense; vous voyez qu'il est incapable de déployer une force sérieuse, et, assurément, 1,800 hommes jetés sur cette misérable armée de sauvages en auraient bien-tôt fini.

Eh bien, quelles sont les forces qu'il nous faut pour triompher de Rosas? J'ai vu des diplomates qui m'ont assuré que 3,000 hommes suffiraient, et ce sont des diplomates français qui ont été sur les lieux; d'autres parlent de 4,500. J'ai vu aussi des amiraux français qui donnent la même évaluation, et je n'en ai pas trouvé qui en demandassent davantage.

Pour certains amiraux, quelques chaloupes canonnierées et quelques troupes de terre suffiraient même contre Buenos Ayres.

Voilà donc ce qu'il faut: 4,500 hommes et quelques bâtiments de plus que ceux de la station navale actuelle de la Plata. C'est aussi le chiffre demandé par M. Lelong, et proposé par les hommes qui se sont occupés de la question. Il y a donc concert unanime pour attester qu'il ne faut que peu de forces pour anéantir Rosas et ses adhérents.

Voyons maintenant quelle dépense l'expédition peut entraîner. Je ne sais pas si M. Lelong s'est trompé dans ses calculs; mais il prétend qu'il a pris au ministère de la marine ses renseignements, et il a trouvé qu'il fallait 8 millions. Les diplomates et les amiraux que j'ai consultés, et qui ont porté le chiffre le plus haut, m'ont assuré que 10 millions seraient plus qu'il ne faudrait pour terminer cette affaire. Il faut que vous sachiez que nous dépensons actuellement près de 4 millions par an pour ne rien finir, et cela depuis dix ans. Voici le détail de ces 4 millions.

Nous avons dépensé cette année, pour maintenir notre escadre, 1,500,000 fr.; pour maintenir le subside mensuel 2,400,000 fr. Il est vrai que ce subside nous sera remboursé par Montevideo. Enfin nous payons actuellement 480,000 fr. pour les français malheureux du pays. Eh bien, cela fait 4 380 000 fr. de dépense pour un an.

Je vous demanderai tout à l'heure qu'il soit ajouté 4 ou 5 millions à ce chiffre-là, de manière à terminer enfin, d'une manière honorable et digne de la grandeur de la France, une affaire conduite jusqu'à présent d'une manière si honteuse et si déplorable.

Messieurs, voyons maintenant si ce sacrifice ne peut pas être encore allégé. Montevideo présente des ressources et veut aider l'expédition nécessaire pour la délivrer. Montevideo offre d'en faire les frais en grande partie ou en totalité. Or voici ses revenus: Montevideo à des parts de commerce qui ont produit en 1836 184,339 fr.; en 1842, 521,827 fr. Elle a des revenus beaucoup plus considérables, ce sont les revenus de douanes.

En temps de paix, la douane produit 375,009 piastres par mois, environ 22 millions de fr. par an; pendant le siège de Montevideo, ses revenus sont tombés à 12,000 piastres par mois; immédiatement après l'intervention

anglo-française, son revenu est monté dans une progression si rapide, qu'il s'est élevé à 280,000 piastres par mois. Voilà donc des revenus considérables sur lesquels on peut compter.

Sa prospérité est si brillante par la paix sous son gouvernement libéral et honnête, que sa population, qui était d'abord de 20,000 âmes en 1830, est arrivée aujourd'hui à 50,000: au contraire, la malheureuse ville de Buenos Ayres, qui reste sous le sceptre d'un despote, a vu dans le même temps sa population descendre de 80,000 à 40,000.

Montevideo a déjà donné à la légion française, qui l'a secourue dans sa détresse (et retenez bien ceci, car cela prouvera sa probité en face de ta mauvaise foi de Rosas, qui ne veut pas payer les dettes qu'il a contractées, il y a plus de vingt ans, vis-à-vis des banquiers de Londres), Montevideo a donné 20 lieues carrées à la légion française et 25,000 têtes de bétail.

Si je parle si sévèrement de Rosas, c'est qu'il a des soutiens jusque parmi nous. Or je ne veux pas qu'un homme aussi profondément immoral, cruel, féroce et barbare, trouve ici des partisans qui puissent tromper personne en sa faveur.

Montevideo demande à faire un emprunt et offre des terres pour les émigrants qui voudront y aller. De plus, les soldats français licenciés demandent à être transportés dans l'Uruguay pour défendre le pays et s'y fixer.

D'une autre part, le Paraguay, l'Entre-Ríos, qui sont au nord de Montevideo, le Brésil qui est à l'est, demandent à faire une alliance offensive et défensive qui ne nous coûtera rien, que nous pouvons favoriser de la manière la plus facile, pour assurer leur avenir contre toutes les entreprises possibles des provinces de la prétendue confédération argentine.

Ainsi, vous le voyez, toutes les difficultés s'amoindissent: la petite somme qui est nécessaire pour cette affaire est garantie par la fortune même de Montevideo, par sa bonne foi, par sa richesse, qui s'accordera avec une rapidité considérable par la paix, ainsi qu'on l'a vu déjà.

Tout cela est mieux garanti encore par l'alliance offensive et défensive qui ne peut manquer de s'établir entre les trois provinces de la rive gauche de la Plata si nous le voulons.

Quelques voix.—Assez! assez!

D'autres voix.—Parlez! parlez!

Le citoyen Gerdy —En face des désastres qui résultent de l'abondon de l'affaire de la Plata: en face des désastres qui en seraient la suite pour notre influence en Amérique et partout ailleurs: (car, quand un peuple manque de fermeté dans une circonstance pareille à celle-là, il ne peut inspirer de confiance à personne, il ne peut plus avoir d'amis, parce que personne ne peut compter sur lui): en face des massacres de nos concitoyens qui seraient accompagnés de toutes les horreurs que Rosas et ses agents savent y ajouter: en face des pertes énormes qui seraient subies par les résidens français, riches à 120 millions: en face des pertes du commerce qui s'élèveraient à des sommes énormes, et qu'on ne peut calculer avec sûreté qu'en jugeant l'avenir par le passé: en face de tous ces désastres, je demande si, quand il ne s'agit d'ajouter aux dépenses que nous faisons actuellement qu'une somme de 4 à 5 millions: si, dans un temps où nous sommes si pauvres de gloire et depuis si longtemps, le gouvernement français ne doit pas saisir l'occasion d'en acquérir un peu pour nous consoler de tant d'années de honte et de lâcheté. Une expédition à la Plata ne saurait avoir un grand éclat sans doute, mais ce serait du moins une action très honnête, parce qu'elle serait faite dans l'intérêt de la France, dans l'intérêt de l'Amérique et de toute l'Europe. L'Angleterre, la Sardaigne, l'Espagne, l'Allemagne y ont aussi en effet des émigrants, dont l'ensemble s'élève à 15,000.

En conséquence, je demande positivement que l'Assemblée veuille bien prendre la résolution suivante:

"L'Assemblée nationale alloue 8 millions (10 s'il le faut) au gouvernement, pour terminer définitivement et honorablement l'affaire de la Plata, et faire avec Montevideo et la province de l'Uruguay un traité qui assure son indépendance, la liberté des fleuves et les intérêts européens." (Appuyé! Appuyé!) (Continuera au prochain numéro.)